

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

**LES DIFFÉRENTIELS SOCIAUX ET CULTURELS DE FÉCONDITÉ PENDANT LA
PÉRIODE DU BABY-BOOM AU QUÉBEC**

Une analyse des caractéristiques individuelles des mères et de la scolarité des parents

Par

Cindy FLICK

Maîtrise dans le domaine langages, cultures et société. Mention sciences sociales : démographie

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc

Démographie

[Février 2019]

Ce mémoire intitulé

**LES DIFFÉRENTIELS SOCIAUX ET CULTURELS DE FÉCONDITÉ PENDANT LA
PÉRIODE DU BABY-BOOM AU QUÉBEC**

Une analyse des caractéristiques individuelles des mères et de la scolarité des parents

et présenté par

Cindy FLICK

a été évaluée par un jury composé de

Mme Laurence CHARTON, président, Centre UCS de l'INRS

M. [Benoît] [LAPLANTE], directeur de recherche, [Centre UCS de l'INRS]

Mme [Danielle] [GAUVREAU], codirectrice, [Université Concordia]

Mme [Laurence] [CHARTON], examinateur interne, [Centre UCS de l'INRS]

Mme [Marianne] [KEMPENEERS], examinatrice externe, [Université de Montréal]

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse aux femmes qui ont donné naissance aux générations des baby-boomers, au Québec. Nous étudions tout d'abord le lien entre l'âge au premier mariage, la probabilité de se marier et les caractéristiques de ces femmes. On s'intéresse ensuite à la relation entre les caractéristiques individuelles de ces femmes et leur fécondité. Plus précisément, nous nous intéressons à la naissance du premier, du deuxième et du troisième enfant. Nous voulons vérifier les effets du niveau d'éducation, comme indicateur de statut socio-économique, sur la décision de mettre au monde les trois premiers enfants. Nous prenons également en compte les effets des caractéristiques individuelles, comme la cohorte de naissance, la taille de la fratrie et le groupe ethno-religieux.

On applique les méthodes d'analyses biographiques aux données de l'Enquête sociale générale sur la famille (ESG). On se concentre sur les cohortes de femmes nées dans la première moitié du XX^e siècle. On étudie l'âge au premier mariage et les trois premières naissances à l'aide du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de Cox.

Les résultats montrent que le niveau d'éducation, le groupe ethno-religieux et la cohorte de naissance ont une influence sur l'âge au premier mariage. Ils indiquent également que l'influence des différentes caractéristiques individuelles de la femme varie selon le rang de naissance. Le risque de mettre au monde un premier enfant dépend surtout de l'âge au premier mariage. La naissance du deuxième enfant est fortement influencée par la taille de la fratrie et la cohorte de naissance. Presque toutes les variables qui nous intéressent jouent un rôle dans la décision de donner naissance au troisième enfant.

Mots clés : Baby-boom; Nuptialité; Fécondité; Naissance; Éducation; Religion; Québec, Modèle de Cox

ABSTRACT

This thesis focuses on the women who gave birth to the baby-boom generation in Quebec. Our study assumes that there is a relationship between fertility of women and nuptiality. First, we examine the relationship between the age at first marriage, the probability to get married and the characteristics of these women. The relationship between the individual characteristics of these women and their fertility is then examined. More precisely, we are interested in the birth of the first, second and third children. We want to assess the effects of the level of education, as an indicator of socio-economic status, on the decision to give birth to the first three children. We also take into account the effects of the birth cohort as well as of individual cultural characteristics by combining religion and language.

Event history analyses are applied to data from the General Social Survey on the Family (GSS). The focus is on the cohorts of women born in the first half of the 20th century. We study the age at first marriage and the first three births using Cox's semi-parametric proportional risk model.

The results show that the level of education, the ethno-religious group and the birth cohort all have an influence on the age at first marriage. They also indicate that the influence of different individual characteristics of women varies according to the birth order. The risk of having a first child depends mainly on the age at first marriage. The birth of the second child is strongly influenced by the number of siblings and the birth cohort. Almost all variables of interest play a role in the decision to give birth to the third child.

Keywords: Baby boom; Marriage rate; Fertility; Birth; Education; Religion; Quebec; Cox model

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord, à remercier mon directeur de recherche Benoît Laplante et ma co-directrice de recherche Danielle Gauvreau pour leurs conseils précieux et pour leur patience. Leur soutien et leur encadrement m'ont été d'une grande aide dans la réalisation de ce mémoire.

Merci également aux professeurs et au personnel du Centre Urbanisation Culture Société pour avoir été présents et accueillants.

Je tiens aussi à remercier mes collègues et mes amis du Centre. Tout spécialement, Christine Proulx pour sa présence, son amitié et ses encouragements. Merci également à Patrick Sabourin pour son humour hors du commun qui a su égayer mes journées.

Merci au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR) de m'avoir permis d'accéder aux données nécessaires à ce projet. Les activités du CIQSS sont possibles grâce au financement du CRSHC, des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) ainsi que l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement.

Je tiens également à remercier ma famille qui malgré la distance a su me soutenir tout au long de mes études. Je veux aussi remercier ma belle-famille pour son accueil et ses encouragements.

Pour finir, un merci spécial à mon conjoint Pierre-Olivier Lévesque pour m'avoir encouragée et supportée à travers ce long périple. Merci d'avoir cru en moi à chaque étape de ce projet. Une dédicace spéciale à Adaline qui m'a permis de terminer mon mémoire durant ses siestes.

Table des matières

RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT	vi
REMERCIEMENTS	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : LA REVUE DE LITTÉRATURE	3
1. Contexte général.....	3
a. La participation des femmes au marché du travail.....	3
b. La fréquentation scolaire.....	5
c. La Loi sur les allocations familiales de 1944.....	8
d. L'évolution du système d'éducation : le paradoxe de l'enseignement.....	8
d.	10
e. L'influence de l'Église sur la limitation des naissances.....	10
2. Les paramètres spécifiques à l'analyse.....	11
a. L'importance de la nuptialité dans l'étude de la fécondité.....	11
b. Différentiels de fécondité et niveau d'éducation.....	13
c. Différentiels de fécondité et groupe ethno-religieux.....	19
d. Différentiels de fécondité et taille de la fratrie d'origine	20
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	22
1. Les hypothèses	22
2. Sources de données	24
a. Regroupement des cycles de l'Enquête sociale générale	25
3. Analyses portant sur le premier mariage	25
a. L'échantillon	26
b. La variable dépendante.....	26
c. Les variables indépendantes.....	27
d. Méthode d'analyse	30
e. Évolution générale de la variable dépendante	31
4. Analyses portant sur la fécondité par rang	32
a. L'échantillon	32

b. La variable dépendante.....	33
c. Les variables indépendantes.....	33
d. Méthode d'analyse	34
e. Évolution générale de la variable dépendante	34
CHAPITRE 3 : ÉTUDE DU PREMIER MARIAGE.....	37
1. Description de l'échantillon	37
2. Résultats du premier mariage.....	40
CHAPITRE 4 : ÉTUDE DES NAISSANCES PAR RANG	46
1. Première naissance	46
a. Description de l'échantillon	46
b. Résultats de la première naissance	48
2. Deuxième naissance	56
a. Description de l'échantillon	56
b. Résultats de la deuxième naissance.....	58
3. Troisième naissance	66
a. Description de l'échantillon	66
b. Résultats de la troisième naissance.....	68
DISCUSSION ET CONCLUSION.....	76
1. Discussion sur les résultats.....	76
a. Le premier mariage	76
b. Le rang de naissance.....	77
2. Conclusion.....	81
3. Limites de l'étude.....	83
4. Prochaine étape.....	85
BIBLIOGRAPHIE	86

INTRODUCTION

Le baby-boom, augmentation inattendue de la fécondité dans les pays occidentaux, entre la fin des années 1930 et le début des années 1960, marque l'interruption du déclin de la fécondité. Le Québec fait cependant figure d'exception puisque la baisse de la fécondité amorcée vers la fin du XIX^e siècle dans la plupart des pays occidentaux s'y est prolongée même durant la période du baby-boom. Ce paradoxe s'explique en partie par le fait que les générations nées durant les années 1930 ont été les premières à avoir considérablement réduit leur probabilité d'avoir un troisième enfant, mais qu'aussi, on se mariait plus jeune et en plus grand nombre, ce qui a entraîné une augmentation des naissances de rang un et deux (Kempeneers et Pevenage 2015). La première moitié du XX^e siècle sera marquée par la disparition graduelle des familles nombreuses et par l'augmentation du nombre de naissances. Comme le soulignent Kempeneers et Pevenage (2015), contrairement au baby-boom en France qui résulte de l'augmentation du nombre d'enfants par famille, le baby-boom au Québec tient au fait que davantage de femmes, par rapport aux générations précédentes, deviendront mères. Ainsi, durant cette période, la fécondité continue de décliner, mais à un rythme moins rapide (Henripin 1968). Les couples mariés du Québec semblent donc peu affectés par le baby-boom, qui se traduit par un certain ralentissement du déclin de la fécondité (Gauvreau, Gervais, et Gossage 2007). Au Québec, le baby-boom se produit alors que la fécondité des couples mariés continue à diminuer, la hausse du nombre de naissances étant due à la forte poussée exercée par des mariages plus nombreux et précoces (Gauvreau et Laplante 2015).

Cette reprise de la natalité d'après-guerre reste un phénomène exceptionnel dans l'histoire démographique non seulement par son ampleur, mais aussi par ses causes encore mal connues. Les explications les plus fréquentes pour expliquer ce phénomène sont liées à la fin de la Seconde Guerre mondiale, aux politiques sociales dans certains pays, ou encore au développement de la technologie domestique. Ces explications ne nous révèlent cependant qu'une infime partie des causes ayant entraîné soudainement une augmentation des naissances. De plus, dans la plupart des pays, le baby-boom s'est amorcé avant le début de la guerre.

Ce mémoire s'intègre dans un projet de recherche qui s'intéresse aux causes profondes du baby-boom au Québec et au Canada, en utilisant les données d'enquêtes et de recensements. Gauvreau et Laplante (2016b) ont montré qu'au Québec, l'augmentation de la fécondité résultait de l'effet positif de la nuptialité sur le nombre de naissances.

Dans ce mémoire, nous nous intéressons à la fécondité des femmes ayant donné naissance aux baby-boomers. Nous cherchons à mesurer l'effet des caractéristiques individuelles des femmes et de l'éducation de leurs parents sur le risque d'avoir des enfants. Plus précisément, nous voulons étudier les effets du niveau d'éducation et des caractéristiques socioculturelles sur les trois premières naissances. Cette comparaison entre rangs de naissance permettra de nous éclairer sur la diversité des comportements en matière de fécondité durant la période du baby-boom. Ce mémoire est complémentaire aux travaux effectués par Gauvreau et Laplante basés sur le recensement. Il intègre des variables similaires qui permettent la comparaison entre les résultats effectués à partir du recensement et ceux effectués à partir des cycles sur la famille de l'Enquête sociale générale. Ce mémoire comprend également des variables différentes, sur la taille de la fratrie et le niveau d'éducation des parents.

Le premier chapitre sera consacré à la revue de littérature qui mettra en lumière le contexte dans lequel s'inscrit notre sujet de recherche ainsi que les différentes études portant sur la relation entre la fécondité et les variables retenues pour l'analyse. À partir de là, nous présenterons les aspects méthodologiques qui ont été nécessaires à l'analyse et nous présenterons les résultats obtenus, afin d'ouvrir la discussion.

CHAPITRE 1 : LA REVUE DE LITTÉRATURE

Dans ce chapitre, nous traiterons de différents éléments nous permettant de mettre en place la toile de fond de ce mémoire. Nous présenterons dans une première partie le contexte général, en décrivant l'évolution de la participation des femmes sur le marché du travail durant la première moitié du XX^e siècle, l'évolution du système scolaire et les impacts de la mise en place de politiques sociales sur les familles québécoises. Dans une deuxième partie, nous présenterons un aperçu des paramètres spécifiques à l'analyse, en décrivant brièvement la nuptialité, la fécondité et les différentiels de fécondité selon les caractéristiques retenues.

1. Contexte général

a. La participation des femmes au marché du travail

L'industrialisation et l'urbanisation à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ont entraîné les femmes sur le marché du travail et leur participation n'a cessé de s'accroître jusqu'à la crise économique de 1929 (Brodeur et autres 1982).

Au recensement de 1921, le Québec était déjà majoritairement urbain et la main-d'œuvre féminine était alors principalement constituée de célibataires (Dumont 2007). Celles-ci travaillaient dans les domaines les moins rémunérés des secteurs manufacturiers (tabac, textile, chaussure) et des secteurs de services domestiques (Kempeneers et Pevenage 2015). La proportion de femmes célibataires représentait un peu plus de 70 % de la main-d'œuvre féminine entre 1921 et 1941. Elle ne cesse de diminuer au fil des années, pour atteindre un peu moins de 42 % en 1971 (Laurin, Juteau, et Duchesne 1991). Les femmes mariées quant à elles, ne représentaient qu'une fraction marginale de la population féminine active (Kempeneers et Pevenage 2015) et la plus grande partie de ces femmes est venue sur le marché du travail par le biais des professions les moins exigeantes sur le plan de la scolarité (Brodeur et autres 1982). À l'inverse des femmes célibataires, la part des femmes mariées dans la main-d'œuvre féminine n'a cessé d'augmenter. En 1921, ces femmes représentaient environ 5 % de la main-d'œuvre féminine, alors qu'en 1971, elles constituent près de 50 % de cette main-d'œuvre (Laurin, Juteau, et Duchesne 1991b).

À partir des années 1940, le rôle et l'importance des femmes dans la société sont bouleversés par l'entrée dans la Seconde Guerre mondiale. La guerre sera le principal élément déclencheur de l'accroissement de la main-d'œuvre féminine mariée et les industries militaires n'hésiteront pas à

recruter des femmes mariées (Brodeur et autres 1982). Elles seront mises à contribution pour soutenir « l'effort de guerre », que ce soit pour des emplois en usine ou pour du bénévolat. Dès 1942, le gouvernement canadien fait appel aux femmes célibataires âgées de 20 à 24 ans afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre masculine, puis aux femmes mariées, dès 1943 pour combler les emplois reliés à l'industrie militaire, notamment dans la production de munitions (Bédard 2011).

Au Québec, le nouveau rôle des femmes a heurté de plein fouet la conception traditionnelle de la famille canadienne-française et l'Église voyait là un danger pour les mères et les familles (Bédard 2011). Le travail féminin détournait ces femmes de leur rôle de mère, d'autant plus lorsque celles-ci étaient mariées (Brodeur et autres 1982). Le travail féminin était dévalorisé surtout dans le cas des femmes mariées (Descarries 2011). Malgré les campagnes hostiles au travail des femmes, les travailleuses n'étaient plus seulement des célibataires de moins de 30 ans, mais aussi des femmes mariées.

Le travail féminin s'est accompagné de transformations importantes tant au niveau des caractéristiques du travail que dans les caractéristiques personnelles des travailleuses telles que l'âge, l'état civil ou le niveau de scolarité. Brodeur et autres (1982 : 20) soulignent que : « C'est parmi les ouvrières que le mouvement des femmes mariées vers le marché du travail est le plus marqué ». Par contre, les professions libérales et les techniciennes sont celles pour lesquelles on retrouve la plus faible augmentation de femmes mariées (Brodeur et autres 1982). Ainsi, la majorité des femmes mariées occupe des emplois qui n'exigent pas un niveau de scolarité très élevé. C'est pourquoi on les retrouve surtout parmi les ouvrières, alors que parmi les professions libérales on trouve essentiellement des femmes célibataires.

La fin de la crise économique, suivie par la guerre a donc constitué une période faste du point de vue de l'emploi pour les femmes, malgré les nombreuses dissuasions provenant de l'Église et des milieux traditionnels (Kempeneers et Pevenage 2015).

Le rôle dans la société des mères des baby-boomers a évolué par rapport à la génération précédente à travers un réaménagement du travail des femmes. Kempeneers et Pevenage (2015) distinguent les femmes « productives » et les femmes « reproductives ». Les premières sont des travailleuses célibataires et des religieuses alors que les secondes sont des mères de familles nombreuses dont

le rôle est de mettre au monde des enfants et d'en prendre soin. Alors que pour la génération précédente ces deux catégories étaient bien distinctes, les mères des baby-boomers ouvrent une nouvelle ère (Kempeneers et Pevenage 2015), où ces deux groupes de femmes commencent à se confondre davantage.

b. La fréquentation scolaire

Au Québec, il faudra attendre 1943 pour que soit votée la Loi sur la fréquentation scolaire obligatoire, comparativement à 1891 en Ontario et 1931 pour les autres provinces canadiennes. Un des facteurs permettant d'expliquer ce retard par rapport au reste du Canada est l'utilisation prolongée au Québec du travail des enfants. En effet, au Québec plus que dans les autres provinces, on avait recours à l'utilisation d'une force de travail très jeune et ceci jusque dans les années 1940 (Hamel 1984). L'auteure explique ce phénomène en partie par la présence au Québec d'un important secteur industriel avec un besoin faible de main-d'œuvre scolarisée. De plus, le travail des enfants était souvent nécessaire pour les familles, que ce soit par le biais d'un emploi rémunéré (Rouillard 1974) ou par la participation aux tâches domestiques (Marcoux 2003), ce qui n'était pas sans nuire à la fréquentation scolaire. Mais ce qui distingue l'expérience québécoise ce sont les enfants qui travaillent pour leurs parents, bien plus que les enfants travaillant à l'extérieur (Jean 1989).

La situation des enfants avant la Loi de 1943

Avant l'entrée en vigueur de la Loi sur l'obligation scolaire, la fréquentation de l'école relevait de la volonté des parents (Julien 2008). Toutefois, Hamel (1984) constate que même sans loi sur la scolarité obligatoire il y avait une fréquentation scolaire, cependant celle-ci ne permettait pas de retenir les enfants très longtemps sur les bancs de l'école.

Les recensements de 1911 à 1941 ont permis de retracer la fréquentation scolaire des enfants avant l'adoption de la Loi de 1943. Les données du recensement permettent de donner une indication un peu plus précise sur la fréquentation scolaire des enfants. Cet indicateur désigne le fait que les enfants allaient ou non à l'école au cours de chacune des deux années étudiées, mais comme d'autres auteurs l'ont précisé, il ne nous informe pas sur la régularité de la présence en classe ni de la durée effective des études (Julien 2008). En effet, la question du recensement permettait de savoir si la personne avait fréquenté un établissement scolaire durant une période quelconque au courant de l'année scolaire de recensement. (Hamel 1984). C'est pourquoi, les données de 1911

pour le Québec montrent un taux de fréquentation scolaire plutôt satisfaisant s'élevant à 80,9 % (Hamel 1984).

Il est également intéressant de voir que la fréquentation scolaire varie selon l'âge des enfants, leur milieu d'habitation et leur groupe ethno-religieux. Plusieurs études ont mis ces caractéristiques en avant grâce aux données des recensements particulièrement fiables.

Hamel (1984) remarque ainsi que pour les enfants âgés de 7 à 12 ans la fréquentation scolaire est presque aussi élevée au Québec que dans le reste du Canada pour les années 1911, 1921, 1931 et 1941, mais que cette fréquentation diminue rapidement entre 12 et 13 ans et entre 13 et 14 ans au Québec. Elle remarque aussi qu'au Québec, la non-fréquentation scolaire augmente avec le temps et quel que soit l'âge, alors qu'en Ontario la non-fréquentation scolaire diminue. L'auteure explique ce phénomène en partie par le travail des enfants :

Les enfants de dix ans et plus employés aux travaux du ménage chez leurs parents ou aux travaux de la ferme, ou à tout autre travail ou tâche, quand ils ne fréquentent pas l'école, ne doivent pas être inscrits comme ayant un emploi (Gouvernement du Canada, Recensement du Canada (Ottawa, 1921).

En distinguant le milieu rural et urbain, Hamel (1984) constate une tendance similaire entre le Québec et l'Ontario : les enfants quittent plus tôt l'école en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, cette désertion est beaucoup plus précoce au Québec (Hamel 1984). En effet, alors qu'à 13 ans en 1921, la fréquentation scolaire en milieu rural était de 90,3 % en Ontario, au Québec elle représentait 74,1 %. À 14 ans, il ne restait plus que 49,3 % des enfants de cet âge à l'école en milieu rural au Québec, comparativement à 73,8 % en Ontario. En 1931, toujours en milieu rural, le Québec conservait 52,7 % des enfants de 14 ans à l'école, et 82,3 % en Ontario. Enfin, en 1941, alors qu'en Ontario en milieu rural, on retrouvait 79,7 % des enfants de 14 ans à l'école, au Québec, il n'y en avait que 56,2 %.

D'un point de vue ethno-religieux on constate des disparités importantes entre les différents groupes. En règle générale, les Canadiens-français catholiques se distinguaient par des taux de fréquentation scolaire plus faibles que ceux des protestants (Julien 2008). De plus, les taux d'occupation d'un emploi rémunéré étaient plus élevés chez les jeunes franco-catholiques (Julien

2008). L'auteur souligne également que les franco-catholiques avaient tendance à investir davantage dans la scolarisation des garçons. Ainsi, à partir de 12 ans, les taux de fréquentation scolaire étaient toujours plus élevés chez les garçons que chez les filles. Chez les protestants par contre, cette différenciation des genres était faible (Julien 2008). Globalement, les Français catholiques se distinguaient par des taux de fréquentation scolaire plus faibles avec des différences marquées entre les garçons et les filles alors que les protestants se démarquaient par des taux de fréquentation scolaire plus élevée chez les filles comme chez les garçons. Praz (2005) dans son étude sur deux cantons suisses entre 1860 et 1930 souligne les différences qui existent entre les villages à dominance catholique et ceux à dominance protestante. Elle observe ainsi un investissement éducatif plus grand parmi les protestants. Elle remarque également la différenciation des genres qui avait lieu parmi les catholiques. Ainsi, le contrôle important qu'exerçait la religion catholique voulait davantage maintenir les filles dans la « sphère domestique » plutôt que d'investir dans des études (Praz 2005).

La situation après l'adoption de l'obligation scolaire

Les années 1940 ont été marquées au Québec par le changement du statut légal des enfants de moins de 14 ans, ce qui se caractérisa par l'adoption de l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans et par l'instauration des allocations familiales fédérales (Jean 1989). Les enfants avaient donc l'obligation de fréquenter l'école jusqu'à la fin de l'année de leurs 14 ans et le gouvernement soutenait les familles par le biais d'une aide financière (Jean 1989).

Après la mise en place de la Loi sur la fréquentation scolaire obligatoire, le gouvernement provincial dut faire face à des problèmes de pauvreté qu'il n'avait pas prévus. Souvent issus de familles nombreuses, les jeunes travailleurs contribuaient économiquement au soutien familial, c'est pourquoi, Jean (1989 : 105) indique que : « la situation des familles nombreuses qui n'avaient pas d'enfants en âge légal de travailler était encore plus déplorable » et que « la plupart des parents qui demandèrent au ministère du Travail un permis de travail pour leur enfant de 14 ou 15 ans invoquèrent la taille de leur famille ». Jean (1989 : 121) souligne également que : « le gouvernement prévoyait la suspension des allocations pour les familles dont un enfant de moins de 14 ans avait un travail rémunéré, mais cela eut peu d'effets. Les salaires de ces enfants dépassaient le montant mensuel des allocations auxquelles les parents avaient droit si ces derniers cessaient de travailler. Le retrait des allocations n'a donc pas entraîné le retrait des enfants du marché du travail.

Au Québec, sur 10 000 enfants dont l'allocation fut suspendue chaque année, car ils avaient occupé un travail rémunéré, pas plus de 700 enfants les recouvrirent lorsqu'ils cessèrent de travailler ».

c. La Loi sur les allocations familiales de 1944

C'est au cours des années 1930 que l'on voit se développer les premières politiques sociales notamment en Suède avec la mise en place de l'État-providence (Myrdal 1941) mais aussi en France où les programmes natalistes ont fortement influencé la fécondité durant le baby-boom (Bonvalet et autres 2012). Au Canada, il faudra attendre les années 1940 pour que le gouvernement fédéral mette en œuvre une stratégie moderne de sécurité sociale. Au Québec, suite à l'exode important des campagnes vers les villes à partir de la première moitié du XIX^e siècle, plus des deux tiers des familles recensées étaient des familles urbaines et contrairement à celles vivant en milieu rural, leur bien-être matériel dépendait principalement du père de famille. Les enfants représentaient des coûts supplémentaires sans avoir la rentabilité économique qu'ils avaient sur la ferme (Vaillancourt 1988). Ainsi, au début des années 1940, pour la majorité des familles canadiennes, le fait d'avoir des enfants et, surtout, un grand nombre d'enfants était synonyme d'insécurité économique, car les revenus des familles populaires étaient bien souvent insuffisants pour surmonter les coûts liés aux enfants (Vaillancourt 1988). Dans ce contexte de forte industrialisation faisant émerger de nouveaux problèmes sociaux le Canada est amené à mettre en place, en 1944, la Loi sur les allocations familiales qui sera votée au Parlement, puis mise en place un an plus tard. Le programme sur les allocations familiales était destiné aux enfants de moins de 16 ans et les allocations variaient en fonction de l'âge et du rang de l'enfant dans la famille. Comme le souligne Vaillancourt (1988), les allocations familiales ont peut-être eu un impact nataliste dans les années qui ont suivi la guerre. Cependant, vu le caractère symbolique des taux d'allocations et du taux déjà élevé de natalité au Québec avant l'adoption du programme, cet impact est resté mineur et se fit sentir au Canada anglais davantage qu'au Québec.

d. L'évolution du système d'éducation : le paradoxe de l'enseignement

Un grand nombre d'études, notamment celles de Sandström (2014) en Suède et Van Bavel (2014) en Belgique s'accordent sur le fait que plus le niveau d'éducation d'une femme est élevé, plus sa fécondité est faible. Cependant, l'étude de la fécondité selon le niveau d'instruction peut présenter certaines difficultés. La comparaison intergénérationnelle a l'inconvénient d'accorder à l'enseignement le même effet, mais dans des contextes différents (Lalou 1993). Cochrane (1979)

souligne que l'influence de l'éducation d'une femme sur sa fécondité dépend du degré d'instruction générale de la société dans laquelle elle vit. Selon ce principe, les changements d'attitudes et de valeurs induits par une instruction secondaire dans les années 1900 sont peut-être, comparativement au niveau moyen d'instruction de la population, davantage assimilables à ceux qu'entraîne l'enseignement universitaire actuel (Lalou 1993). Généralement, l'éducation est mesurée par le niveau de scolarité atteint, cependant, l'éducation ne peut se résumer à un nombre d'années passées sur les bancs de l'école et la nature des programmes enseignés joue un rôle tout aussi important que le niveau scolaire atteint dans l'évolution de la fécondité (Holsinger et John 1976).

Le développement de l'éducation et l'égalisation de l'éducation entre les sexes ont connu des changements importants au XX^e siècle. Au début du XX^e siècle, le système scolaire québécois se composait de deux réseaux: l'un catholique, l'autre protestant. Julien (2008) montre également d'après les données de recensement de 1871 et 1901 que chaque groupe ethno-religieux adopte un modèle particulier de scolarisation. Par exemple, la scolarisation des Canadiens français et des Canadiens anglais était différente et s'expliquait par la forte influence de l'idéologie catholique (Julien 2008). Léon Gérin (1897 et 1898) écrit :

Les Canadiens français se caractérisent par une tradition communautaire, impliquant une dépendance et une apathie civique qui les auraient peu portés vers l'instruction. En revanche, les Canadiens anglais se distinguent par une tradition particulariste marquée par l'initiative, la débrouillardise et l'esprit d'entreprise qui les rendaient favorables à l'instruction.

En 1901, les différences de genre sont très importantes notamment à partir de 13-14 ans, quand les filles quittent massivement l'école. C'est surtout le cas dans le réseau catholique où le système scolaire distingue les filières selon le genre. À cette époque, les seuls enseignements possible pour les filles catholiques étaient offerts par les écoles ménagères et les instituts familiaux, mais aucun ne donnait accès à l'université (Dufour 1997). Ainsi, les voies d'accès aux études supérieures paraissent plus restreintes au sein du réseau catholique, et ce, en particulier pour les filles (Dufour 1997). Par opposition, les *high schools* du réseau protestant donnaient directement accès à l'université (Charland 2000).

Au Québec, jusqu'à la fin des années 1950, l'école était une institution sociale et religieuse qui avait pour but d'inculquer aux filles leurs devoirs d'épouse et de mère. L'école valorisait la mère de famille nombreuse (Lalou 1993). Alors que l'enseignement primaire préparait les garçons à la poursuite des études, celui des filles avait pour but de leur apprendre à être la mère au foyer idéale. Lalou (1993 : 249) souligne que « l'enseignement scolaire a alors pour fonction, non seulement de développer l'instinct maternel des jeunes filles et de les inciter à s'engager sur le chemin glorieux de la maternité, mais aussi de les former à être les éducatrices morales et religieuses de leurs futurs enfants ». Ainsi, l'éducation dispensée aux filles comprenait les bases de l'instruction comme l'écriture, la grammaire et l'histoire, mais elle était principalement axée sur l'apprentissage domestique comme la cuisine et la couture. À la fin du XIX^e siècle, plusieurs écoles ménagères ouvrent leurs portes au Québec et l'enseignement ménager fait partie intégrante des programmes d'éducation primaire et secondaire (Thivierge 1983). Même si les écoles ménagères étaient marginales dans le système éducatif et surtout répandues en milieu rural, il ne faut pas pour autant minimiser leur importance. L'école d'autrefois cherchait à maintenir la femme dans des rôles traditionnels, pourtant elle lui a également fourni les clés de son émancipation (Lalou 1993).

e. L'influence de l'Église sur la limitation des naissances

Au Québec, durant la première moitié du XX^e siècle, le contexte socio-religieux était particulièrement contraignant pour les catholiques car l'Église exerçait une forte influence dans toutes les sphères de la société. En effet, comme l'ont souligné Gauvreau et Gervais (2003 : 76), « les consignes de l'Église catholique ont un poids énorme sur les questions d'ordre moral, même si celles-ci ne sont pas toujours suivies à la lettre ». Ainsi, l'Église permettait toutefois l'utilisation des méthodes rythmiques pour limiter les naissances. Gauvreau et Gervais (2003), ont également montré qu'il était plus facile de transgresser les règles pour les personnes les plus éduquées et celles vivant en milieu urbain. L'omniprésence des valeurs de l'Église au sein des foyers catholiques n'a donc pas empêché les femmes d'avoir recours à des méthodes contraceptives. Il y avait là une volonté de réguler les naissances, malgré les préceptes instaurés par l'Église.

2. Les paramètres spécifiques à l'analyse

a. L'importance de la nuptialité dans l'étude de la fécondité

Comme l'ont souligné Gauvreau et Laplante (2015 : 44), « dans un contexte comme celui des années 1940, la grande majorité des enfants naissent de couples mariés et la durée des mariages est un déterminant important de la taille des famille ». L'évolution de la nuptialité influence de manière importante le nombre des naissances ainsi que les différents indicateurs de fécondité. Les auteurs remarquent également qu'au Québec, le taux de nuptialité atteint un creux entre 1932 et 1933 pour monter à nouveau jusqu'en 1946. La proportion de personnes qui se marient au sein de chaque cohorte est à la hausse et l'âge au mariage diminue, notamment chez les femmes.

D'autre part, la hausse des niveaux de scolarité durant la première moitié du XX^e siècle s'accompagne d'une modification des comportements matrimoniaux, surtout chez les femmes catholiques ayant fait des études universitaires. Ainsi, Gauvreau et Laplante (2015 : 51) notent «très peu nombreuses parmi les femmes nées au début du siècle, seulement la moitié d'entre elles se marient, un chiffre qui passe à quatre femmes sur cinq parmi celles nées dans les années 1940 ».

Les naissances hors mariage

Au Québec, selon le Code civil de 1866, l'enfant illégitime est un enfant né hors mariage, mais aussi un enfant né avant le cent quatre-vingtième jour de la célébration du mariage (Fleury-Potvin 2006). Durant la première moitié du XX^e siècle, les naissances illégitimes restent un phénomène relativement rare au Québec. À partir de 1926, jusque dans les années 1960, le pourcentage de naissances illégitimes est resté assez stable et se situe à environ 3 % (Quesney 2010).

En Belgique, Van Bavel (2014) constate également qu'au fil du temps, la proportion des enfants nés hors mariage a diminué notamment pour les femmes moins éduquées, mais que celle-ci reste supérieure à celle des femmes détenant un niveau d'éducation moyen ou élevé.

Le célibat et l'âge au mariage

Gauvreau et Laplante (2016a) constatent une diminution marquée du célibat définitif au Québec parmi tous les groupes ethno-religieux. Par exemple, chez les franco-catholiques, la proportion des femmes qui ne se sont jamais mariées est passée de presque 20 % pour les générations 1901-1910 à un peu plus de 10 % pour celles appartenant aux cohortes 1921-1930. De plus, près de 50 % des

femmes nées au début du XX^e siècle sont encore célibataires à 25 ans, alors qu'elles ne sont plus que 22 % parmi celles nées après 1930.

Gauvreau et Laplante (2016a), en tenant compte de la scolarité et de la religion montrent que les femmes catholiques et francophones, nées au début du siècle et ayant fait des études universitaires sont peu nombreuses à se marier (à peine 50 %) alors que les femmes moins scolarisées (pour l'ensemble des catholiques) se marient à plus de 85 %. Toutefois, ces différences évoluent au fil du temps et s'amenuisent progressivement chez les catholiques, indiquant un important rajeunissement de l'âge au mariage chez les femmes de tous les niveaux de scolarité. Les auteurs notent même un certain recul du mariage parmi les femmes les moins scolarisées, celles-ci se marient en moins grand nombre. Les résultats sont différents chez les femmes protestantes puisque les femmes les plus scolarisées nées au début du XX^e se marient dans une proportion de 75 % et les écarts entre les niveaux de scolarité sont moins importants. Tout comme chez les catholiques, on observe chez les protestants un recul du mariage chez les femmes les moins scolarisées (Gauvreau et Laplante 2016a). Les auteurs soulignent que « le baby-boom au Québec est avant tout une affaire de mariage plutôt qu'une augmentation des indicateurs de fécondité des couples mariés » et que la diminution de l'âge au mariage ainsi que l'augmentation de la propension à se marier est propre à certains groupes : les femmes, les catholiques et les plus scolarisés.

En Belgique, Van Bavel (2014) constate également qu'au fil des cohortes de femmes nées entre 1900 et 1940, la proportion de celles qui ne sont pas mariées avant 41 ans diminue et que cette baisse est la plus spectaculaire chez les femmes ayant un niveau d'éducation élevé. En France, plusieurs auteurs comme Calot et Deville (1971) et Daguët (2000) s'accordent sur le fait que le niveau d'éducation est un facteur influençant la nuptialité. En d'autres termes, plus le niveau d'éducation est élevé, plus le mariage aura lieu tardivement. En Suisse, Duvoisin et Oris (2013 :10) remarquent également que « plus le niveau d'éducation atteint est élevé, plus le mariage est tardif ».

L'importance des religieuses

Laurin, Juteau, et Duchesne (1991) ont montré l'importance de la croissance des communautés religieuses au cours des premières décennies du XX^e siècle. Ainsi, la population totale des religieuses est passée de 10 592 en 1901 à 40 493 en 1961.

Jusqu'en 1941, le taux d'accroissement de la population religieuse est plus élevé que celui de la population féminine adulte au Québec. De 1901 à 1911, la croissance de la population religieuse

était d'un peu plus de 35 % alors que celle de la population laïque pour la même période était de 18 %. La tendance commence à s'inverser à partir de la décennie 1941-1951 où la croissance de la population religieuse représente un peu moins de 12 % alors que celle de la population laïque est d'environ 19 % (Laurin, Juteau, et Duchesne 1991). Ceci est cohérent avec les résultats de nuptialité énoncés par Gauvreau et Laplante (2016a).

Comme l'ont souligné Kempeneers et Pevenage (2015 : 96), « un lien est sans doute à établir entre la disparition progressive des communautés religieuses et les deux tendances du baby-boom québécois, à savoir la diminution des grandes familles et la proportion plus élevée de mères ».

[...] la disparition des progénitures très nombreuses, pour une fraction des femmes, devait être compensée par une « entrée en maternité » d'une plus grande proportion de femmes. La baisse des vocations religieuses a rendu autant de femmes potentiellement disponibles pour la maternité. Ces deux « disparitions » ont donc certainement contribué à l'augmentation du nombre de mères, c'est-à-dire au phénomène du baby-boom.

b. Différentiels de fécondité et niveau d'éducation

La littérature portant sur la relation entre le niveau d'éducation des femmes et la fécondité durant la période du baby-boom comporte encore des lacunes (Van Bavel 2014). Néanmoins, plusieurs auteurs se sont intéressés aux différences de fécondité selon le niveau de scolarité des femmes. Il a souvent été montré « que le diplôme de la femme est inversement corrélé à son niveau de fécondité » (Duvoisin et Oris 2013:10). Selon Gauvreau et Laplante (2016), cette relation négative entre la fécondité et le niveau d'éducation peut s'expliquer de deux manières. La première est liée au retard de calendrier du mariage et des naissances chez les femmes faisant des études longues, ce qui entraînerait la diminution de la taille des familles. La seconde s'expliquerait par le fait que les femmes les plus instruites auraient des aspirations moins centrées sur la vie de famille. Van Bavel (2014) montrait également que plus le niveau d'éducation est faible, plus la fécondité est élevée. Toutefois l'écart de fécondité entre les différents niveaux d'éducation se réduit au fil du temps (Van Bavel 2014).

Comme l'a très bien souligné Dandurand (2015 : 29), « les taux variables de fécondité sous-tendent d'autres comportements démographiques : d'abord l'infécondité des femmes, soit la proportion de

celles qui n'avaient pas eu d'enfants à la fin de leur vie féconde ». L'auteure constate également que les taux d'infécondité sont très élevés au début du XX^e siècle et qu'ils diminuent ensuite chez les parents des baby-boomers, ce qui reflète en partie l'importance du recrutement des communautés religieuses au début du XX^e siècle. Plusieurs auteurs ont remarqué que l'infécondité chez les femmes a diminué, mais également que cette infécondité varie selon le niveau d'éducation. Par exemple, Gauvreau et Laplante (2016a), constatent que la proportion de femmes mariées restées sans enfant est passée d'environ 20 % à 10 % entre 1901 et 1940 parmi les femmes ayant un niveau d'éducation intermédiaire au Québec comme en Ontario. Aussi, au Québec, Prioux et Girard (2010) observent que l'infécondité chez les femmes nées au début de XX^e siècle s'élève à 30 %. Cette proportion commence à diminuer chez les femmes nées entre 1911 et 1916 pour atteindre un minimum de 15 % dans les générations 1946-1951 (Prioux et Girard 2010). Daguet (2000) et Devolder (2005) observent également dans les pays d'Europe occidentale une diminution de l'infécondité chez les femmes nées durant la première moitié du XX^e siècle. Van Bavel (2014), en Belgique et Sandström (2014), en Suède ajoutent que les femmes ayant un niveau d'éducation élevé sont celles qui ont connu la baisse la plus importante.

Bouchard et Roy (1991) soulignent qu'en période pré-transitionnelle, pour la région du Saguenay, les plus alphabétisés sont ceux qui ont contribué à la diffusion des pratiques contraceptives mais que les moins alphabétisés sont les premiers à avoir introduit les comportements contraceptifs. Toutefois, les auteurs mettent en garde contre les interprétations un peu hâtives selon lesquelles la scolarisation est automatiquement associée à des niveaux de fécondité plus faibles. Une enquête menée aux États-Unis en 1942 qui s'est intéressée à la fécondité des couples mariés entre 1927 et 1930 selon le niveau d'instruction acquis par les deux conjoints a montré que les couples ayant eu un degré d'instruction supérieur de courte durée et ceux ayant obtenu un diplôme secondaire ont les taux de fécondité les plus bas tandis que ceux qui n'ont pas terminé des études de niveau primaire sont les plus féconds (Sutter 1946). L'auteur a également mis en évidence l'influence du niveau d'éducation à l'intérieur du couple et montre que le taux de fécondité des couples où la femme a un niveau d'éducation secondaire et le mari un niveau d'éducation supérieur est plus élevé que si les niveaux d'éducation sont inversés. L'auteur souligne aussi que de manière générale, le taux de fécondité des catholiques est plus élevé que celui des protestants, peu importe le niveau d'instruction et que parmi les couples protestants, l'instruction de la femme a un impact plus grand que celui du mari sur la fécondité.

Au Québec, les résultats de Légaré et Alix (2007) montrent que la taille de la fratrie a diminué durant la première moitié du XXe siècle. Alors que les femmes appartenant aux cohortes 1901-1906 sont 38,4 % à avoir eu six enfants ou plus, elles ne sont plus que 1,4 % pour celles nées entre 1941 et 1946 (Légaré et Alix 2007). Les familles nombreuses disparaissent progressivement au profit des familles plus restreintes. En Belgique, Van Bavel (2014), observe qu'au fil des cohortes, la proportion d'enfant unique a diminué dans tous les groupes d'éducation et que peu à peu apparaît une domination du modèle de la famille à deux enfants. Les femmes ayant le niveau d'éducation le plus élevé sont celles où la proportion de deux enfants a le plus fortement augmenté. La proportion de femmes ayant trois enfants a également augmenté au fil des cohortes mais dans une proportion plus faible que celle à deux enfants. Sandström (2014) constate également une augmentation de la proportion de femmes ayant exactement trois enfants pour tous les groupes d'éducation jusqu'aux cohortes nées dans le milieu des années 30 et cette augmentation a été encore plus forte pour les femmes les plus éduquées. Tout comme Van Bavel (2014) et Sandström (2014), Daguét (2000) observe dans les générations nées entre 1925 et 1929, que la famille à deux enfants est celle que l'on retrouve le plus, peu importe le niveau d'études. Toutefois, parmi les femmes sans diplôme, les mères de trois enfants sont toujours plus nombreuses que les mères d'un enfant unique.

Henripin et Lapierre-Adamcyk (1974 :56) ont mesuré les variations du nombre d'enfants selon le nombre d'années d'études au Québec. Ils ont observé que pour l'ensemble des générations « la fécondité diminue à mesure que l'instruction s'élève; cependant, une fois atteinte la fin des études secondaires la fécondité ne baisse pratiquement plus ». Aussi, les deux auteurs ont mis en avant les variations de la descendance finale selon la langue et la pratique religieuse. Ils soulignent l'existence de différences entre les francophones et les anglophones qui s'expliquent par les caractéristiques propres à chaque groupe linguistique. En effet, les anglophones sont majoritairement protestants et ils sont aussi plus urbanisés et plus instruits que les francophones (Henripin et Lapierre-Adamcyk 1974). Des études faites en Europe confirment les résultats obtenus au Québec. En effet, en France, Daguét (2000), observe qu'en moyenne, les femmes diplômées ont moins d'enfants que celles sans diplôme. Calot et Deville (1971) observaient déjà des résultats analogues en ce qui concerne la fécondité et le niveau d'instruction de la femme, mais contrairement à Daguét (2000), ils nuancent le fait qu'au-delà d'un certain niveau d'instruction la fécondité cesse de diminuer, pour au contraire augmenter. Tout comme Calot et Deville (1971),

Desplanques (1985) démontre que les femmes qui ont le plus d'enfants sont celles qui sont le moins diplômées. Van Bavel (2014) observe que les femmes ayant le niveau d'éducation le plus faible sont celles qui ont la descendance finale la plus élevée et cela durant toute la première moitié du XXe siècle, mais que les différences de fécondité entre les niveaux d'éducation diminuent au fil du temps. Dans les cohortes du début du XX^e siècle, les femmes avec un niveau d'éducation élevé avaient en moyenne un seul enfant alors que celles avec faible niveau d'éducation avaient en moyenne deux enfants. Sandström (2014) constate également une augmentation du nombre moyen d'enfants chez les femmes suédoises nées entre le début du siècle et le milieu des années 1930. L'écart du nombre moyen d'enfants entre les femmes ayant un haut niveau de scolarité et celles ayant un niveau de scolarité faible s'est réduit au fil des cohortes. Par ailleurs, le nombre moyen d'enfants des femmes de niveau post-secondaire dépasse celui des femmes de niveau secondaire pour les cohortes nées dans le milieu des années 1940. L'auteur explique cela par le fait que l'éducation des femmes devient de moins en moins un frein à la fécondité et constate également une forte baisse de l'infécondité chez les femmes détenant un diplôme universitaire. Pour Sandström (2014:137), « it is clear that decreasing educational differentials in fertility did contribute to the Swedish baby boom not only in the quantum, but especially to the duration of high fertility levels stretching into the mid 1960s ». Marcantonio (2008), constate que le nombre moyen d'enfants pour les femmes italiennes ayant un niveau d'études élevé se situe en dessous du seuil de renouvellement des générations sur l'ensemble de la période de 1917 à 1961. Comme l'ont souligné Van Bavel (2014) et Sandström (2014), les résultats de Marcantonio (2008) montrent une diminution du nombre moyen d'enfants par femme à partir des années 1930, tous niveaux d'éducation confondus.

Au Québec, l'âge moyen à la maternité a légèrement augmenté entre les femmes nées en 1905-1906 et les femmes nées 1915-1916. Le calendrier de la fécondité diminue ensuite jusqu'aux générations nées dans les années 1940 (Duchesne 2000). L'auteur souligne que l'âge moyen à la maternité a atteint un maximum de 30,7 ans pour les femmes nées en 1912-1913 et que l'âge moyen minimum de 26 ans a été observé chez les femmes nées dans les années 1940. En France et au Québec, Prioux et Girard (2010) relèvent également que l'âge moyen à la maternité est encore très élevé dans les années 1930 et que celui-ci diminue au fur et à mesure que les naissances de rang élevé se raréfient. À partir de la fin des années 1930, la diminution de l'âge à la maternité s'accélère et elle s'accompagne de la chute des naissances de rangs six et plus (Prioux et Girard 2010). En

France, Daguët (2000) a montré que les femmes qui ont un diplôme élevé ont été les premières à retarder le calendrier des naissances. Les femmes les moins scolarisées ont donc leur premier enfant plus tôt que celles qui ont suivi des études longues. Toutefois, l'écart de l'âge moyen entre les femmes sans diplôme et les femmes diplômées de l'enseignement supérieur diminue lorsque tous les rangs de naissance sont confondus (Daguët 2000). Quant à l'évolution au fil des générations, elle a montré que peu importe le niveau d'études, les femmes ont leurs enfants de plus en plus tôt. Toutefois, selon l'auteure, cette baisse de l'âge moyen à la première naissance ne dépend pas du niveau de diplôme. En Belgique, Van Bavel (2014) trouve des résultats similaires à ceux de Daguët (2000) et observe ainsi que les femmes qui ont un faible niveau d'éducation ont en moyenne leur premier enfant plus tôt que celles qui ont un niveau d'éducation élevé. Peu importe le niveau d'éducation, Van Bavel (2014) constate que pour les femmes nées entre 1900 et 1910, l'âge moyen à la première naissance a augmenté alors que pour les générations de femmes nées au-delà de 1910, l'âge moyen à la maternité a diminué dans tous les groupes d'éducation. Tout comme Van Bavel (2014), Sandström (2014) observe une diminution de l'âge moyen à la première naissance, quel que soit le niveau d'éducation, chez les femmes suédoises nées entre les années 1920 et le milieu des années 1930. Ainsi l'âge à la première naissance est passé d'environ 26 ans pour les cohortes de 1920 à 24 ans pour les cohortes du milieu des années 30. Les femmes les plus éduquées sont celles qui ont leur premier enfant le plus tard comparativement aux autres groupes d'éducation. Les femmes nées dans les années 1920 ont eu leur premier enfant vers l'âge de 30 ans pour les plus éduquées et 26 ans pour les femmes les moins éduquées.

Les probabilités d'agrandissement mettent en avant le contexte familial dans lequel les naissances ont lieu (Lapierre-Adamcyk et Lussier 2003). Au Québec chez les femmes nées entre 1881 et 1961, la probabilité d'avoir un deuxième enfant se situe à un niveau plus élevé que celle des autres rangs. Et, pour les générations nées entre 1926 et 1946, on assiste à une rupture dans les comportements qui, tout en marginalisant les familles nombreuses, contribue tout de même à maintenir les descendance finale au-dessus de deux enfants en moyenne (Lapierre-Adamcyk et Lussier 2003). Ces générations ont ainsi combiné un accroissement de la probabilité d'avoir le premier enfant, une forte probabilité d'avoir un deuxième et une forte décroissance de la probabilité d'en avoir un troisième. Ce sont donc les très grandes familles qui perdent graduellement du terrain. Gauvreau et Laplante (2016b : 80) montrent que chez les francophones catholiques du Québec et les protestants d'origine britannique de l'Ontario, « la probabilité pour les femmes mariées d'avoir un

premier enfant et par la suite un deuxième constituent les deux seuls indicateurs dont la hausse est généralisée dans les deux groupes et pour tous les niveaux d'éducation ». Les auteurs observent cependant que cette augmentation est plus importante chez les femmes les plus instruites. Ainsi, parmi les femmes mariées ayant un niveau d'éducation intermédiaire (les niveaux supérieurs du secondaire, le secondaire complété et le postsecondaire non-universitaire), la proportion de celles restées sans enfant est passée de presque 20 % à moins de 10 %. De plus, chez les francophones catholiques du Québec, plus les femmes deviennent scolarisées, plus la diminution de la probabilité d'avoir un troisième, un quatrième et un cinquième enfant est rapide. Les auteurs soulignent également que chez les femmes franco-catholiques nées au début du XX^e siècle, l'écart entre les différentes probabilités d'agrandissement était faible et que « ces probabilités avoisinaient toutes les 80 % même chez celles ayant un niveau d'étude postsecondaire, mais non-universitaire ».

Plusieurs études se sont concentrées sur l'évolution de la fécondité selon le rang de naissance. Cette évolution peut être analysée de manière longitudinale ou transversale. Alors que « la méthode des cohortes en observation longitudinale n'avait reçu que peu d'applications avant la guerre, période pendant laquelle dominaient l'observation et l'analyse transversale » (Martin 1967: 1085), cette méthode a commencé à se développer avec les travaux de Whelpton (1954) sur la fécondité. Parmi les auteurs qui se sont intéressés à la fécondité selon le rang de naissance, certains ont souligné la difficulté de travailler à partir de telles données. En effet, comme le font remarquer Daguet (2000) et Prioux (1988), les renseignements sur les naissances par rang se font uniquement pour les naissances dans le mariage et ne tiennent pas compte des naissances hors mariage. Cependant, au début de XX^e siècle, en France comme au Québec les naissances hors mariage restaient rares. Au Québec, environ 3 % des enfants nés dans les années 1950 étaient issus de parents non mariés (Prioux et Girard 2010). De plus, Prioux (1988) relève que la plupart des statistiques prennent en compte uniquement les naissances vivantes et ne tiennent pas compte des mort-nés. Prioux (1988 : 857) indique que « le fait d'inclure les mort-nés dans les naissances antérieures entraîne une légère sous-estimation des naissances de premier rang, une très légère sous-estimation des naissances de deuxième rang et une surestimation, qui tend à augmenter avec le rang, des naissances de rang 3 et plus ». Taylor (1952) souligne la difficulté d'obtenir les naissances par rang dans les statistiques anglaises lorsque l'on veut étudier la fécondité par promotion. De plus, l'analyse par promotion dans une période aussi courte et perturbée que 1939-1950 n'est pas convaincante. L'auteur note l'intérêt d'utiliser les données sur les mariages et sur les naissances légitimes afin de séparer

l'influence de la variation de la nuptialité. À la différence de Taylor (1952), Whelpton (1952) dans son étude sur la fécondité différentielle aux États-Unis a utilisé des données sur l'ensemble des femmes (mariées ou non) et par conséquent il ne peut savoir si l'augmentation des naissances de rang 1 qu'il observe est due à un accroissement de la nuptialité ou de la fécondité au sein du mariage. Dans son étude comparative entre l'Allemagne fédérale (RFA) et la France, Calot (1979) constate qu'en France chez les femmes mariées nées entre 1930 et 1954, la diminution de la descendance finale ne s'est pas étendue à tous les rangs. L'auteur en conclut finalement que les deux pays ont connu une baisse de la fécondité assez semblable, mais que la surfécondité française de la génération 1935 tenait essentiellement aux rangs 3 ou plus. En Europe occidentale, la montée du mariage et la chute de l'infécondité durant la période du baby-boom ont permis une hausse rapide de la fécondité de rang 1. Calot (1979) et Devolder (2005) constatent une diminution de la descendance finale alors que la fécondité de rang 1 augmentait dans les générations. Alors que la baisse de la descendance finale de 1920 à 1929 s'expliquait en grande partie par la baisse de la fécondité des familles, à partir des générations suivantes c'est l'évolution de la probabilité d'agrandissement de premier rang qui devient déterminante surtout lorsque l'infécondité commence à augmenter (Devolder 2005). Daguet (2000) observe que chez les femmes françaises nées entre 1900 et 1925 les descendes de rang 1 et 2 diminuent alors que les descendes de rang 3 et de rang 4 et plus augmentent pour ces mêmes générations. Ce n'est qu'à partir des générations nées vers 1930, que les descendes de rang 4 et plus commencent à diminuer et celles de rang 1 et de rang 2 à augmenter et à partir des générations 1935 que l'on observe la domination des familles à deux enfants au détriment notamment des familles à quatre enfants ou plus. Prioux (1988) observe que les descendes finales des générations 1930 de la France et des Pays-Bas sont presque identiques, mais que leurs répartitions par rangs sont différentes. Pour les descendes de premier rang, l'auteure constate que 87 % des Françaises et 85 % des Néerlandaises mettent au monde au moins un enfant. Les descendes de rang 2 et de rang 3 sont plus faibles en France qu'aux Pays-Bas. Par contre les descendes de rang 4 sont plus élevées en France qu'aux Pays-Bas. Ainsi les descendes finales entre les deux pays sont semblables, mais la dispersion de la taille des familles est plus forte en France.

c. Différentiels de fécondité et groupe ethno-religieux

Certains auteurs ont montré que la religion pouvait influencer les comportements de fécondité. Comme le soulignent Gauvreau et Laplante (2016b : 68), « McQuillan (2004) s'efforçait dans son

article de mieux définir les conditions qui permettent à une religion d'influencer les comportements de fécondité, parfois même de manière tout à fait indirecte ». Au Québec, au début du XX^e siècle, la population féminine est majoritairement de religion catholique et d'origine française. On y retrouve également d'autres catholiques qui proviennent surtout d'Irlande, des protestantes et des femmes d'origine juive. L'Église catholique exerçait son influence dans toutes les sphères de la société, tant au niveau du système d'éducation que dans les soins de santé. Gauvreau, Gervais et Gossage (2007) rendent compte, à travers des témoignages de femmes catholiques, de la réalité vécue par ces femmes à une époque où la régulation des naissances n'était pas permise par l'Église. La limitation des naissances et les moyens pour y parvenir étaient différents selon le groupe ethno-religieux auquel appartient la femme. Gauvreau et Laplante (2016b) ont également montré que les franco-catholiques nées au début du XX^e siècle ont tendance à avoir des familles plus nombreuses que les femmes appartenant aux autres groupes. Et aussi, que les protestantes d'origine britannique et les femmes juives sont celles qui mettent le moins d'enfant au monde comparativement aux autres groupes. Gauvreau et Laplante (2016b) constatent des différences importantes en fonction du groupe ethno-religieux d'appartenance de la femme et en fonction du niveau d'éducation. Les femmes catholiques francophones nées au début du XX^e siècle ont plus souvent des familles nombreuses (en moyenne 3 à 5 enfants selon le niveau de scolarité) que les femmes appartenant aux autres groupes ethno-religieux, au Québec comme en Ontario. Gauvreau et Laplante (2016b : 76) relèvent également que : « À l'autre extrême, les protestantes d'origine britannique et les femmes de religion juive mettent nettement moins d'enfants au monde de 2 à 2,5 enfants en moyenne, des chiffres en-deçà même du seuil de remplacement des générations pour certaines d'entre elles ». Les auteurs confirment les résultats mis en avant par Henripin (1968) qui observait une baisse de la fécondité chez les femmes québécoises. Gauvreau et Laplante (2016b) mettent en lumière que le déclin de la fécondité chez les femmes québécoises est un trait caractéristique des catholiques francophones, au moment où s'amorce le baby-boom. Malgré des évolutions contraires entre les différents groupes ethno-religieux, la descendance des femmes mariées nées dans les années 1930 varie peu d'un groupe à l'autre et « cela semble bel et bien la fin de la fécondité catholique » (Gauvreau et Laplante 2016b).

d. Différentiels de fécondité et taille de la fratrie d'origine

Plusieurs études se sont intéressées à l'influence de la taille de la fratrie sur la fécondité. C'est dans un contexte de baisse de la fécondité et de diffusion des méthodes contraceptives que Deville

(1979) étudie l'influence de la taille de la fratrie d'origine sur la fécondité. Dans son étude, faite en France à partir de l'enquête Famille de 1975, Deville (1979) explique que le mécanisme de transmission serait soit « purement génétique », soit il s'expliquerait par une tendance à vouloir reproduire le milieu d'origine. Desplanques (1985) s'est intéressé au nombre moyen d'enfants par femme selon l'origine sociale et la taille de la fratrie d'origine. L'auteur a relevé que pour les femmes nées entre 1917 et 1936, le nombre moyen d'enfants par femme augmente lorsque la taille de la fratrie d'origine augmente. Duvoisin et Oris (2003) ont étudié le baby-boom en Suisse, en utilisant les données rétrospectives de femmes nées entre 1906 et 1946, à partir de l'enquête *Vivre, Leben, Vivere*, (VLV). Duvoisin et Oris (2003 :7) expliquent que le baby-boom en Suisse caractérisé par une « double chronologie » a été « épargné par la Guerre Mondiale et a duré 27 ans ». Les auteurs soulignent que « l'homogamie sociale favoriserait ainsi une reproduction du milieu d'origine ». Deville (1979) remarque que les filles uniques ont une descendance moyenne de 2,15 enfants alors que les filles issues d'une fratrie d'au moins huit frères et sœurs ont une descendance moyenne de 3,19 enfants. Toutefois, la taille de la fratrie n'influence que modérément la descendance finale. En effet, les femmes nées dans une famille de six enfants n'auront pas forcément elles aussi six enfants, mais elles en auront plus souvent un, trois ou surtout deux. L'auteur constate également que le rang de naissance de la mère dans la fratrie a une influence sur la taille de la descendance finale. Ainsi, les filles aînées ont plus d'enfants que les secondes et les secondes plus que les troisièmes. Dans son étude de la descendance finale, l'auteur utilise le niveau d'éducation de la femme et la taille de la fratrie. Il remarque par exemple que les femmes détenant un diplôme universitaire ont en moyenne 2,1 enfants si elles sont filles uniques et 3,1 enfants si elles sont issues d'une famille de cinq enfants. À l'inverse, les femmes sans diplôme ont une descendance moyenne de 2,4 enfants si elles sont filles uniques et 2,9 enfants si elles viennent d'une famille de cinq enfants.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

L'objectif principal de ce mémoire est d'étudier les différentiels sociaux et culturels de fécondité, à partir des caractéristiques individuelles des femmes. Plus précisément nous examinerons l'influence du niveau d'éducation, de la cohorte de naissance, du groupe ethno-religieux et de la taille de la fratrie d'origine sur la décision de donner naissance à un enfant chez les femmes, durant le baby-boom. Cette étude porte sur le Québec et prend exemple sur celle faite par Duvoisin et Oris (2013) dans le cas de la Suisse. Par fécondité, on entend ici le risque de mettre au monde le premier, le deuxième ou le troisième enfant. Nous nous intéressons aux naissances par rang et nous ne cherchons pas à expliquer la descendance finale.

Gauvreau et Laplante (2015) soulignent l'importance de redonner au mariage une place plus centrale dans les analyses du baby-boom puisque les évolutions de celui-ci (augmentation de la propension à se marier et diminution de l'âge au mariage) constituent un dénominateur commun des tendances observées durant la période et cela, quel que soit le groupe considéré. De plus, l'évolution de la nuptialité exerce une influence marquée sur le nombre des naissances et sur différents indicateurs de fécondité. Il paraît donc important de tenir compte de la nuptialité dans l'étude de la fécondité notamment dans un contexte comme celui du baby-boom. C'est pourquoi nous procédons à une analyse en deux étapes. La première consiste à étudier les différences sociales et culturelles, mesurées à partir des caractéristiques individuelles des femmes, sur la propension à se marier une première fois. Dans une seconde étape, nous nous concentrerons sur l'objectif même de ce mémoire qui cherche à étudier les différentiels sociaux et culturels de fécondité chez les femmes.

1. Les hypothèses

Dans le cadre de leurs travaux sur le baby-boom, Gauvreau et Laplante (2016a) ont mis en évidence, à l'aide des micro-données détaillées du recensement de 1981, des différences importantes de nuptialité lorsque l'on tient compte du niveau de scolarité et de la religion ainsi que des écarts de fécondité chez les femmes mariées de divers groupes ethno-religieux.

Hypothèses du mariage

Nous posons que le niveau de scolarité a des effets sur le risque de se marier pour la première fois et que le lien entre la fécondité et le niveau d'éducation varie selon la cohorte. On s'attend à ce que le risque de se marier pour la première fois augmente au fil des cohortes. Mais aussi, à ce que les femmes qui détiennent un faible niveau d'éducation aient plus de chance de se marier que les autres. Nous supposons également que le niveau d'éducation des parents de la femme influence le risque de connaître un premier mariage et que plus le niveau d'éducation des parents est élevé plus les chances pour la femme de se marier diminuent.

Nous posons également que les variables socio-culturelles influencent le risque de se marier pour la première fois. On s'attend ainsi à ce que 1) les femmes issues d'une famille nombreuse se marient plus tôt et 2) à ce que les catholiques françaises se marient plus tard que les protestantes.

Hypothèses de fécondité

Précédemment, nous faisons remarquer l'importance de la nuptialité dans l'étude de la fécondité. Cependant, Gauvreau et Laplante (2016a) ont montré que la fécondité élevée des femmes pendant le baby-boom ne s'explique pas entièrement par la diminution de l'âge au mariage et par l'augmentation de la propension à se marier. Chez les protestants britanniques par exemple, l'augmentation de la probabilité d'avoir eu deux, trois ou au moins quatre enfants pendant le baby-boom n'est pas « passée » entièrement par la hausse de la nuptialité, mais bien par une augmentation de la fécondité des mariées. La littérature nous a également permis de constater que plus le niveau d'éducation de la femme est élevé, plus sa fécondité est faible.

Nous posons que les femmes ayant un niveau d'éducation faible ont plus de chance de mettre au monde leur premier, deuxième et troisième enfant que les autres, mais aussi que des écarts existent dans les effets conjoints du niveau de scolarité et de la cohorte de naissance. Également, les femmes dont les parents ont un niveau d'éducation faible ont davantage de risque de mettre au monde le premier, le deuxième ou le troisième enfant.

Nous posons également que l'âge au premier mariage influence le risque de mettre au monde le premier enfant, mais aussi que l'âge à la première naissance influence le risque de mettre au monde le deuxième enfant et que l'âge à la deuxième naissance influence le risque de mettre au monde le troisième enfant.

Nous posons également que les variables socio-culturelles influencent le risque de mettre au monde le premier, le deuxième et le troisième enfant. On s'attend ainsi à ce que 1) les femmes issues d'une famille nombreuse aient plus de chance de donner naissance à leur premier, deuxième et troisième enfant que celles issues d'une famille peu nombreuse et à ce que 2) les catholiques françaises aient plus de risque de mettre au monde leur premier, deuxième et troisième enfant que les autres groupes.

2. Sources de données

Notre recherche est basée sur la combinaison des données des Enquêtes sociales générales (ESG) de 2001, 2006 et 2011.

L'Enquête sociale générale sur la famille est une enquête transversale qui recueille des renseignements détaillés sur l'histoire conjugale et parentale, les antécédents familiaux, le départ du foyer parental, les intentions de fécondité, l'histoire professionnelle et quelques caractéristiques socioéconomiques. Elle vise la population âgée de quinze ans et plus qui vit dans des ménages privés au Canada à l'exception des habitants du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Les ménages participant à l'enquête ont été sélectionnés à partir de la méthode de composition aléatoire. Tous les répondants ont été joints et interviewés par téléphone. De ce fait, les personnes vivant dans des ménages sans téléphone n'ont pas été interviewées. Ces personnes représentent moins de 2 % de la population cible (Statistique Canada 2006).

Dans nos analyses, nous n'utilisons pas l'ESG de 1995, non pas parce qu'elle ne contient pas les informations nécessaires à nos analyses, mais parce que des analyses préliminaires montraient certaines incohérences lors de l'utilisation des données de cette enquête. En effet, les analyses faites à partir de l'ESG de 1995 montraient qu'environ 10 % des premières naissances avaient lieu avant le premier mariage, alors que cette proportion est d'environ 5 % lorsque l'on utilise les ESG de 2001, 2006 et 2011. Aussi, le fichier de l'ESG 1995 ne contenait pas d'information sur la date d'arrivée des enfants, mais seulement l'âge de la femme à la naissance (avec une décimale).

L'avantage de l'ESG sur la famille est qu'elle fournit des renseignements sur le niveau de scolarité du répondant ainsi que sur celui de ses parents. De plus, nous retrouvons de l'information datée sur les différentes naissances qui ont eu lieu. Cependant, l'inconvénient de l'Enquête est qu'elle ne nous permet pas d'avoir des indications sur le conjoint durant la période qui nous intéresse. En

d'autres termes, l'enquête transversale nous donne de l'information sur le conjoint actuel, mais ne nous permet pas de connaître les caractéristiques du conjoint au moment de la naissance des enfants.

Les analyses ont été faites à partir des données détaillées disponibles au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).

a. Regroupement des cycles de l'Enquête sociale générale

Nous combinons les données provenant de trois cycles différents de l'Enquête sociale générale, soit le cycle 15 (2001), le cycle 20 (2006) et le cycle 25 (2011), afin d'accroître la taille de notre échantillon. La combinaison de plusieurs cycles peut parfois s'avérer être une opération périlleuse, c'est pourquoi Wendt (2007) propose une série de recommandations avant de procéder au regroupement. L'auteur fait plusieurs mises en garde pour s'assurer de la justesse du regroupement. Il faut, par exemple, vérifier l'ordre des questions dans le questionnaire, mais aussi les personnes à qui ces questions sont posées. Il faut également s'assurer que les modalités des variables soient identiques pour chaque cycle concerné. Un autre point important, souligné par l'auteur, concerne les modalités « non déclaré » et « ne sait pas » qui parfois peuvent changer au fil du temps. Dans notre analyse, les variables utilisées sont similaires dans chaque cycle, nous pouvons alors adopter ce que Wendt (2007) appelle *l'approche groupée*. Dans cette *approche*, il s'agit de grouper les données et de continuer les analyses descriptives et la modélisation avec un nouvel échantillon plus grand.

Le cycle de l'Enquête sociale générale de 2001, à la différence de celui des enquêtes de 2006 et de 2011, est composée de trois fichiers : le fichier principal, le fichier sur les unions et le fichier sur les enfants. Le fichier sur les enfants contient l'information sur l'âge de la mère à la naissance de l'enfant. Nous le combinons au fichier principal qui contient toutes les autres variables dont nous avons besoin. Nous obtenons un seul fichier pour l'ESG (2001) qui comprend les informations de la répondante et celles sur les naissances. Nous procédons ensuite à la concaténation des trois cycles de l'ESG afin d'obtenir notre base de données finale.

3. Analyses portant sur le premier mariage

Dans cette section nous détaillons la première étape de nos analyses qui consiste à étudier le lien entre la propension à se marier et les caractéristiques individuelles des femmes et l'éducation des

parents. En d'autres termes, nous voulons étudier l'effet des caractéristiques individuelles de la femme et l'éducation des parents sur le risque de se marier pour la première fois. Nous décrivons brièvement l'échantillon. Nous détaillons ensuite la variable dépendante et les variables indépendantes. Puis nous terminons en exposant la méthode d'analyse utilisée.

a. L'échantillon

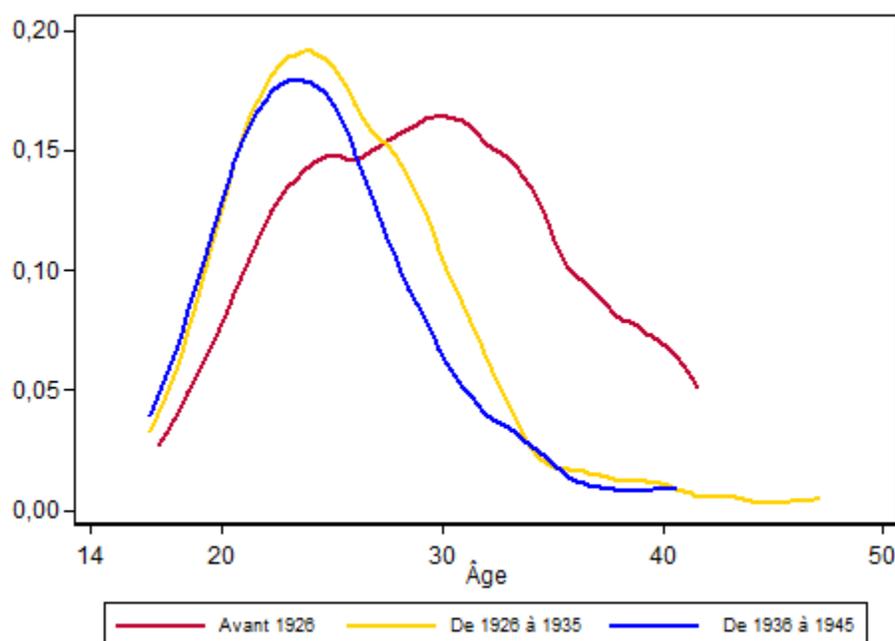
Notre population à l'étude est composée des femmes qui résident au Québec au moment de l'enquête et qui étaient âgées de 14 à 50 ans pendant la période du baby-boom. On situe habituellement le baby-boom entre 1946 et 1965, en réalité, il est amorcé au Québec, dès la fin de la crise, vers 1938 (Kempeneers et Pevenage 2015). Ces femmes sont âgées d'au moins 50 ans à l'ESG (2001), d'au moins 55 ans à l'ESG (2006) et d'au moins 60 ans à l'ESG (2011). Elles appartiennent aux cohortes nées avant 1945. Notre échantillon est constitué de 1400 femmes à risque de se marier pour la première fois.

Dans l'analyse du premier mariage, nous posons que les femmes sont à risque de se marier à partir de 14 ans, car avant cet âge peu de femmes se marient et les données dont nous disposons ne donnent pas d'information sur les mariages qui ont lieu avant 14 ans. Nous considérons les femmes à risque de se marier jusqu'à 50 ans. Nous conservons uniquement les femmes mariées à partir de leur premier mariage pour l'étude de la première naissance, les femmes mariées à partir de la première naissance pour l'étude de la deuxième naissance et les femmes mariées à partir de la deuxième naissance pour l'étude de la troisième naissance. Nous excluons également de nos échantillons les femmes qui étaient déjà mariées lorsqu'elles ont immigré, afin de concentrer notre analyse sur les comportements de nuptialité et de fécondité qui ont lieu au Québec. Ainsi les femmes dont l'âge à l'immigration est supérieur à l'âge au premier mariage sont exclues de l'échantillon.

b. La variable dépendante

Notre variable dépendante est un évènement. Nous cherchons à expliquer la propension à se marier pour la première fois chez les femmes nées avant 1945. Les ESG de 2001, 2006 et 2011 nous fournissent de l'information sur l'âge au premier mariage. Pour décrire la variable dépendante, nous choisissons de présenter la fonction de risque basée sur la table de Kaplan-Meier (figure 1). Celle-ci permet de mesurer l'évolution par cohorte de l'âge au premier mariage.

Figure 1 : Fonction de risque du premier mariage. Estimateur de Kaplan-Meier



c. Les variables indépendantes

Les variables indépendantes que nous utilisons sont regroupées en deux catégories. La première regroupe les variables sur le niveau d'éducation et la deuxième est constituée des variables de type socio-démographique ou culturel. Nous expliquons également de quelle manière nous avons traité les valeurs manquantes.

L'éducation

Nous utilisons dans nos analyses trois variables sur l'éducation. Nous prenons en compte le niveau d'éducation de la femme, le niveau d'éducation de la mère de la répondante et le niveau d'éducation du père de la répondante. Les analyses précédemment effectuées dans le cadre du projet sur le baby-boom utilisent une variable d'éducation qui combine le nombre d'années durant lesquelles la personne a fréquenté l'école avec le plus haut niveau de scolarité atteint. L'ESG fournit plusieurs variables liées à l'éducation. Nous choisissons de travailler à partir de la variable nous donnant de l'information sur le plus haut niveau de diplôme atteint, car celle-ci est disponible pour la femme ainsi que pour ses parents. Nous tentons ici de constituer des groupes de scolarité qui se rapprochent le plus de la réalité de l'époque notamment pour tout ce qui concerne l'enseignement supérieur dont les écrits donnent une définition assez floue. D'ailleurs comme le souligne Charland (2003),

si l'on veut considérer seulement ce qui, selon une définition contemporaine, se trouvait véritablement au niveau supérieur, nous aurions chez les catholiques les collèges classiques et les universités.

La variable sur le niveau de scolarité est définie en 10 catégories : 1) doctorat/maîtrise/diplôme en médecine – 2) baccalauréat, diplôme de premier cycle – 3) diplôme ou certificat d'études d'un collège communautaire – 4) diplôme ou certificat d'études d'une école des métiers – 5) Études partielles à l'université – 6) collège communautaire/cégep/sciences infirmières – 7) études partielles dans une école des métiers – 8) diplôme d'études secondaires – 9) études partielles au secondaire -10) études primaires complétées/aucune scolarité. Nous les regroupons en cinq modalités : universitaire, postsecondaire non universitaire (PSNU), secondaire, primaire et inconnue. Cette variable contient plusieurs modalités indiquant un niveau *d'études partielles*. Nous avons choisi d'intégrer les individus ayant atteint un niveau d'études partielles dans le niveau inférieur. Par exemple, les personnes qui ont atteint un niveau d'études partielles dans une école secondaire sont regroupées avec celles ayant un niveau de scolarité primaire. Par contre, en ce qui concerne les individus ayant atteint partiellement leurs études à l'université, nous avons fait le choix de les intégrer à ceux ayant atteint un niveau universitaire. On suppose que les individus ayant atteint partiellement un niveau universitaire ont des comportements qui tendent davantage vers les comportements de ceux ayant atteint un niveau universitaire.

Le niveau d'étude universitaire comprend les individus ayant obtenu un doctorat, une maîtrise, un baccalauréat et ceux ayant atteint partiellement des études universitaires. Les personnes qui ont obtenu un diplôme dans un collège communautaire ou dans une école des métiers sont regroupés dans le niveau postsecondaire non-universitaire (PSNU). Le niveau secondaire regroupe les individus ayant atteint partiellement des études dans un collège ou dans une école des métiers et ceux qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires. Le niveau d'étude primaire inclut les personnes qui ont étudié partiellement dans une école secondaire et celles ayant fréquenté l'école primaire ou qui n'ont aucune scolarité. Pour les répondantes qui ont déclaré ne pas connaître leur niveau de scolarité, nous avons fait le choix de créer une catégorie inconnue.

Les variables qui nous fournissent de l'information sur le niveau de scolarité de la mère et du père de la femme sont regroupées en cinq modalités : père et mère ayant une scolarité élevée, père a une scolarité élevée et mère a une scolarité faible, père a une scolarité faible et mère a une scolarité

élevée, père et mère ont une scolarité faible, au moins un des deux parents a une scolarité inconnue. La catégorie « scolarité élevée » regroupe les parents ayant atteint au moins une éducation post-secondaire. Dans la catégorie « scolarité faible », nous avons regroupé les parents ayant obtenu un diplôme d'études secondaire ou moins. Nous avons fait ce choix de catégories car la littérature a montré que les couples ont tendance à être homogames et il est donc probable que les niveaux de scolarité de la mère et du père soient corrélés. Plusieurs études qui portent plus particulièrement sur les États-Unis et le Canada mettent en évidence une augmentation de l'homogamie éducationnelle au début XX^e siècle jusque vers la fin des années 1960 (Schwartz et Mare 2005). Ainsi, les couples sont souvent composés d'un père et d'une mère qui détiennent un niveau d'éducation semblable.

La cohorte de naissance

Nous construisons cette variable à partir de l'année de l'enquête et de l'âge de la femme au moment de l'interview. Nous regroupons ensuite cette nouvelle variable en trois modalités qui distinguent les répondantes nées avant 1926, celles nées entre 1926 et 1935 et celles nées entre 1936 et 1945.

La religion et la langue

Du fait de son histoire, le Québec présente des contrastes culturels importants notamment au niveau de la religion, de la langue et de l'origine ethnique (Gauvreau et Laplante 2016b). Dans les trois ESG que nous utilisons, la variable religion est définie en 6 catégories : 1) aucune religion – 2) catholique romaine – 3) église unie – 4) protestant – 5) autre – 6) non déclaré ou ne sait pas.

Tout comme la religion, la langue est une variable importante à prendre en considération dans le contexte québécois. Gauvreau, Gervais et Gossage (2007) ont mis en évidence l'importance d'utiliser les variables linguistiques dans l'analyse de la fécondité et ont montré que les femmes de langue maternelle française ont plus d'enfants que celles de langue anglaise ou autres. Dans les trois ESG, nous avons plusieurs variables liées à la langue. Nous choisissons celle qui nous renseigne sur la langue parlée durant l'enfance. Cette variable est définie selon sept modalités. Il s'agit 1) anglais seulement – 2) français seulement – 3) autre langue seulement – 4) anglais et français également – 5) anglais et autres également – 6) français et autres également – 7) anglais, français et autres également. Les modalités 4) à 7) ont des effectifs faibles nous choisissons de les regrouper dans une catégorie que nous appelons *autre langue*.

Les études effectuées jusqu'à présent dans le cadre du projet ont montré que les risques variaient selon le groupe ethno-religieux. L'origine ethnique n'étant pas disponible dans l'ESG, nous avons fait le choix de combiner la variable sur la langue et la variable sur la religion afin de créer une nouvelle variable que nous nommons groupe ethno-religieux. La variable du groupe ethno-religieux est définie en cinq modalités appropriées au contexte québécois: catholique français, catholique autre, protestant, aucune religion, autre religion.

La taille de la fratrie

Seule l'enquête de 2001 donne de l'information sur le nombre des frères et sœurs du répondant. À partir de l'ESG 2006, la question sur la taille de la fratrie n'est plus posée. Nous nous intéressons uniquement au nombre de frères et de sœurs biologiques de la répondante. Nous construisons une nouvelle variable contenant 7 modalités allant d'une fratrie d'un seul enfant à une fratrie de sept enfants ou plus.

d. Méthode d'analyse

Nous utilisons l'analyse des transitions afin d'estimer les effets des variables indépendantes sur le risque qu'ont les femmes de se marier pour la première fois. Nous estimons ces effets au moyen du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de Cox (1972). Le modèle de Cox permet la modélisation de facteurs qui varient dans le temps. Le modèle de Cox s'exprime de la manière suivante :

$$h(t)=h_0(t)e^{x\beta}$$

Le risque $h(t)$ de connaître le premier mariage se décompose en deux parties. On a $h_0(t)$ qui représente le risque de base, suivi de $e^{x\beta}$ qui est l'exponentielle du produit du vecteur des variables indépendantes x et du vecteur des coefficients β . Le modèle de Cox nous permet d'estimer l'effet des variables indépendantes dont la valeur varie pendant que les individus sont à risque. Le risque de base est déterminé selon la logique de l'estimateur de Kaplan-Meier, où l'on utilise un nouvel intervalle à chaque changement d'état dans l'échantillon.

Relation conditionnelle

Nous supposons que les effets de la cohorte de naissance et du niveau d'éducation ne sont pas simplement additifs. Nous construisons une « interaction » ou en d'autres termes une relation conditionnelle qui permet de comparer les niveaux d'éducation au sein des cohortes et les cohortes

au sein des niveaux d'éducation. Nous voulons représenter l'effet du niveau d'éducation selon la cohorte sur le risque pour la femme de se marier.

e. Évolution générale de la variable dépendante

La figure 1 nous montre que les femmes nées avant 1926 ont tendance à se marier plus tard que celles issues des cohortes plus récentes, ce qui confirme les résultats de Gauvreau et Laplante (2016a) qui constatent une diminution de l'âge au mariage et une forte augmentation de la propension à se marier au fil des cohortes. Tout comme Gauvreau et Laplante (2016a), nous remarquons une diminution marquée du célibat définitif puisque la proportion de femmes issues des cohortes 1936-1945 qui ne sont pas mariées à 50 ans est plus faible que celle des femmes nées avant 1926. Ainsi, les auteurs ont constaté une diminution du célibat définitif au Québec, avec une proportion de femmes de 10 % pour celles qui ne se sont jamais mariées et qui appartiennent aux cohortes 1921-1930.

4. Analyses portant sur la fécondité par rang

Dans cette section nous étudions le lien entre l'âge de la mère à la naissance des trois premiers enfants et les caractéristiques individuelles des femmes ainsi que l'éducation des parents de la femme. En d'autres termes, nous voulons étudier l'effet des caractéristiques individuelles et de l'éducation des parents de la femme sur la décision de mettre au monde les trois premiers enfants. Plus particulièrement, nous voulons étudier l'effet du niveau d'éducation sur le risque de donner naissance. Comme l'ont souligné Gauvreau et Laplante (2016b), « il n'est pas raisonnable d'imposer à priori que le niveau d'éducation a le même effet sur le risque d'avoir le premier, le deuxième enfant et le troisième enfant ». C'est pourquoi nous n'estimons pas un modèle comprenant une seule équation, où les effets des variables indépendantes sont les mêmes pour toutes les parités (Gauvreau et Laplante 2016b), mais nous estimons séparément les effets des variables indépendantes sur la première, la deuxième et la troisième naissance. Dans un premier temps, nous analysons brièvement l'échantillon. Nous analysons ensuite la variable dépendante et les variables indépendantes pour chacune des naissances. Puis nous terminons en exposant la méthode d'analyse utilisée.

a. L'échantillon

Notre population à l'étude est composée des femmes qui résident au Québec au moment de l'enquête, qui sont nées avant 1945 et qui se sont mariées entre 14 et 50 ans. Ces femmes sont âgées d'au moins 50 ans et plus à l'ESG (2001), d'au moins 55 ans et plus à l'ESG (2006) et d'au moins 60 ans et plus à l'ESG (2011). Nous conservons uniquement les femmes dont l'âge au premier mariage est compris entre 14 et 50 ans. Jusqu'en 1930, l'âge légal au mariage pour les femmes était de 12 ans avec l'accord des parents et de 14 ans à partir de 1930. Toutefois, dans aucun des trois cycles de l'ESG, nous ne disposons d'un âge au mariage inférieur à 14 ans. On considère les femmes à risque d'avoir un enfant à partir de l'âge auquel elles se marient et celles-ci sont à risque d'avoir un enfant jusqu'à 50 ans puisqu'il s'agit de l'âge où les femmes ont terminé leur période reproductive.

Dans notre analyse, nous utilisons trois sous-échantillons, composés des femmes qui sont à risque de mettre au monde leur premier enfant, de celles à risque de mettre au monde un deuxième enfant et de celles à risque de mettre au monde leur troisième enfant. Le premier sous-échantillon est constitué de 1227 femmes à risque de donner naissance leur premier enfant, c'est-à-dire, celles qui

ont connu un premier mariage. Le deuxième sous-échantillon est composé 1137 femmes à risque de mettre au monde leur deuxième enfant. Et finalement le troisième échantillon comprend 1041 femmes à risque de mettre au monde leur troisième enfant et qui correspond à celles qui ont eu deux enfants.

b. La variable dépendante

Notre variable dépendante est un évènement. Nous voulons expliquer la propension à donner naissance au premier, au deuxième et au troisième enfant. L'Enquête sociale générale sur la famille contient de l'information nous permettant de déterminer le moment où survient la naissance d'un enfant ainsi que son rang de naissance. Dans les ESG de 2006 et de 2011, on trouve des variables distinguant l'âge de la répondante à la naissance du premier, du deuxième et du troisième enfant. Pour le cycle 15 de l'enquête sociale générale de 2001, il faut construire la variable dépendante à partir de la variable sur le rang de l'enfant et de celle sur l'âge de la répondante à la naissance de l'enfant. Nous conservons uniquement les enfants biologiques de la femme. Les immigrantes deviennent à risque de mettre au monde un enfant à partir du moment où elles s'établissent au Canada et seuls les enfants nés au Canada sont pris en compte.

Pour décrire la naissance du premier, du deuxième et du troisième enfant, nous choisissons de présenter la fonction de risque basée sur la table de Kaplan-Meier (figures 2, 3 et 4). Celle-ci permet de mesurer l'évolution par cohorte, de l'âge à la première, à la deuxième et à la troisième naissance.

c. Les variables indépendantes

Les variables indépendantes que nous utilisons pour étudier la propension à mettre au monde le premier, le deuxième et le troisième enfant sont identiques à celles que nous utilisons pour étudier le risque de connaître le premier mariage. Pour rappeler brièvement, il s'agit de : l'éducation de la répondante, l'éducation des parents, le groupe ethno-religieux, la cohorte de naissance, la taille de la fratrie et la combinaison de la variable cohorte de naissance avec le niveau d'éducation de la femme. Nous incluons la variable de l'âge au premier mariage dans l'étude de la première naissance, car la nuptialité marque l'entrée dans la vie féconde légitime et la naissance du premier enfant est conditionnée par le mariage. Nous incluons également l'âge à la première naissance dans l'étude sur le risque de mettre au monde le deuxième enfant et l'âge à la naissance du deuxième enfant dans le risque de donner naissance au troisième enfant.

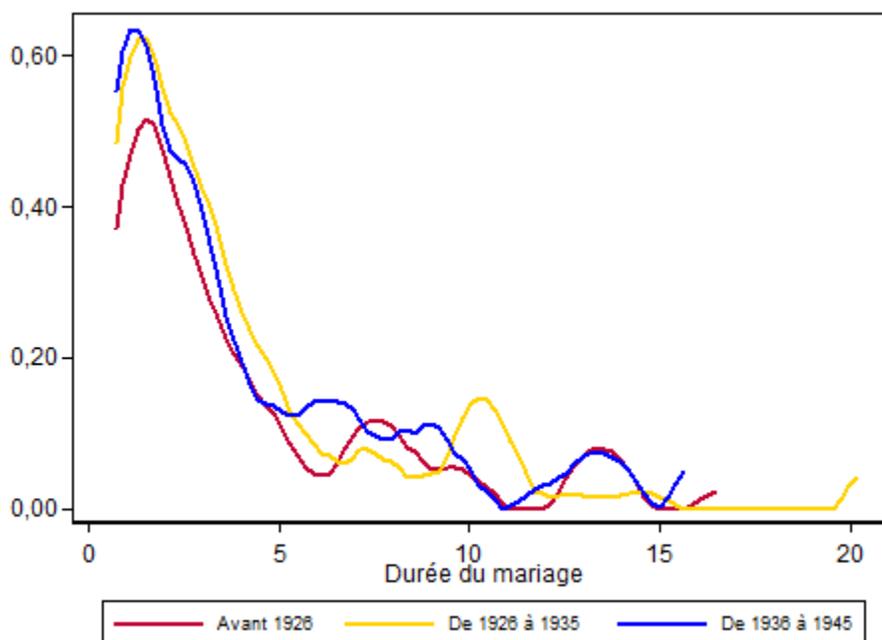
d. Méthode d'analyse

Nous utiliserons l'analyse des transitions afin d'estimer les effets des variables indépendantes associées au risque qu'ont les femmes d'avoir un enfant. Nous mesurerons ces effets au moyen du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de Cox (1972). Nous utiliserons une relation conditionnelle afin de représenter l'effet du niveau d'éducation selon la cohorte sur le risque pour la femme de donner naissance à un premier, un deuxième et un troisième enfant.

e. Évolution générale de la variable dépendante

Le risque d'avoir un premier enfant est plus élevé durant les premières années suivant le mariage, puis il diminue avec les années de mariage. Les courbes suivent la même évolution, peu importe la cohorte de naissance. Toutefois, les femmes nées avant 1926 ont une probabilité légèrement plus faible d'avoir leur premier enfant que celles nées après 1926 (figure 2).

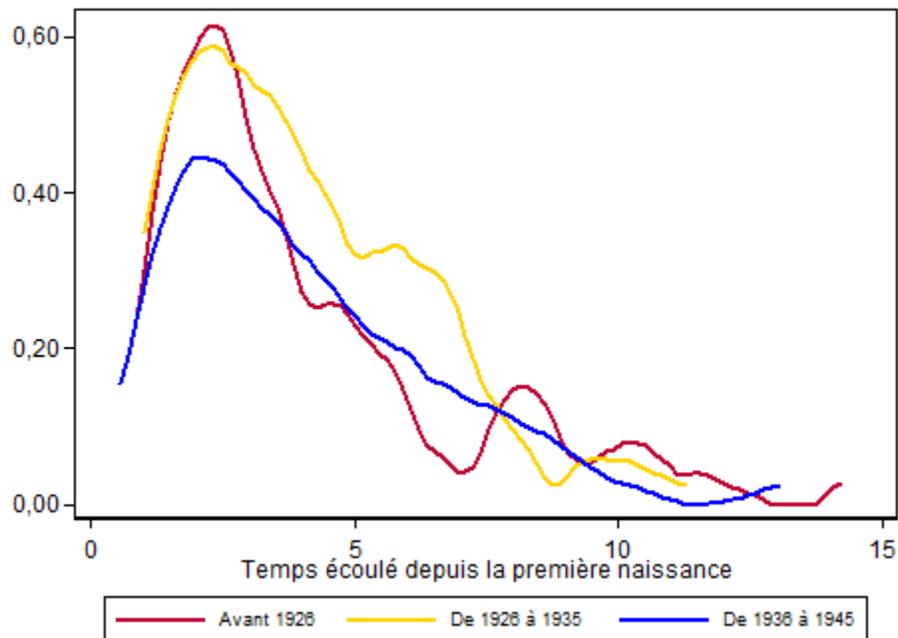
Figure 2 : Fonction de risque de la première naissance. Estimateur de Kaplan-Meier



Le risque d'avoir le deuxième enfant est plus élevé durant les premières années suivant la première naissance (figure 3). Puis le risque diminue lorsque le nombre d'années écoulé depuis la première naissance augmente. On remarque que les femmes nées avant 1926 qui n'ont pas eu leur deuxième enfant dans les premières années qui suivent la naissance du premier enfant ont moins de chance d'avoir le deuxième enfant que les femmes appartenant aux cohortes 1936-1945. En d'autres

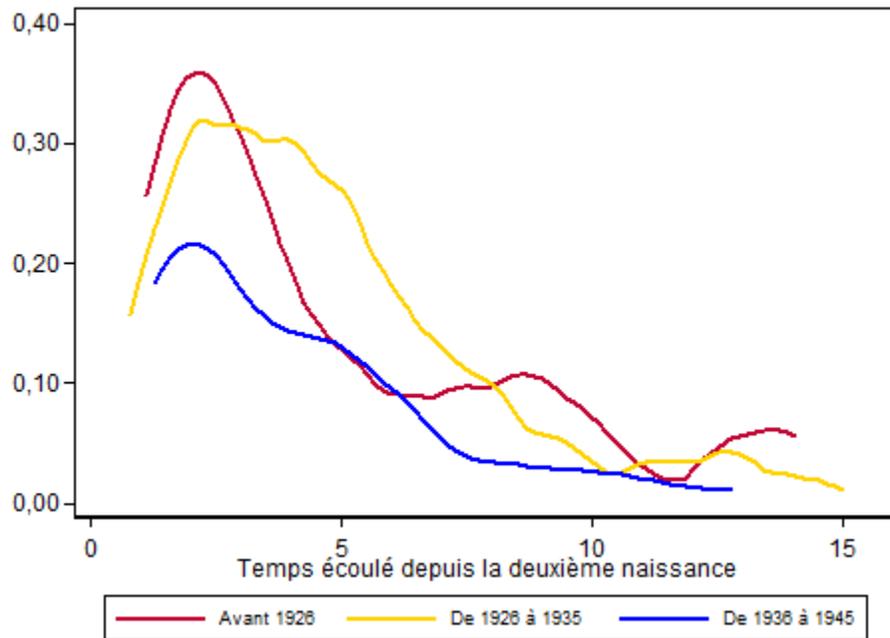
termes, la naissance du deuxième enfant à lieu principalement dans les premières années suivant la première naissance et cela est d'autant plus vraie que la cohorte est ancienne.

Figure 3 : Fonction de risque de la deuxième naissance. Estimateur de Kaplan-Meier



Le risque d'avoir le troisième enfant est plus élevé durant les premières années suivant la deuxième naissance (figure 4). De plus, le risque pour les femmes nées avant 1926, d'avoir le troisième enfant diminue fortement si elles n'ont pas eu leur troisième enfant dans les premières années suivant la naissance du deuxième enfant. À l'inverse, les femmes issues des générations 1936-1945, ont une proportion plus faible d'avoir un troisième enfant dans les premières années suivant la naissance du deuxième que les femmes nées avant 1926. Toutefois, la naissance du troisième enfant dans les cohortes les plus récentes a tendance à s'étaler davantage après la naissance du deuxième enfant. Les femmes issues des cohortes nées avant 1926 sont celles qui ont le plus de chance d'avoir un troisième enfant. Ainsi, le risque d'avoir un troisième enfant diminue au fil des cohortes. Comme l'ont précédemment souligné Van Bavel (2014) et Sandström (2014), nos résultats montrent une diminution du nombre de femmes ayant plus de trois enfants pour les cohortes nées après 1930. Le modèle de la famille à deux enfants s'installe peu à peu au fil des générations.

Figure 4 : Fonction de risque de la troisième naissance. Estimateur de Kaplan-Meier



CHAPITRE 3 : ÉTUDE DU PREMIER MARIAGE

Dans ce chapitre, nous décrivons brièvement l'échantillon. Nous présentons ensuite les principaux résultats des effets des groupes sociaux et culturels sur le risque de connaître le premier mariage, à partir des caractéristiques individuelles des femmes qui sont : le niveau d'éducation de la femme et celui de ses parents, le groupe ethno-religieux, la cohorte de naissance et la taille de la fratrie.

1. Description de l'échantillon

Notre échantillon présenté dans le tableau 1 est composé de l'ensemble des femmes âgées de 14 à 50 ans pendant la période du baby-boom et vivant au Québec au moment de l'enquête et qui sont à risque de se marier pour la première fois.

Dans notre échantillon, 63 % des femmes proviennent de l'enquête de 2001, 21,2 % de l'enquête de 2006 et 15,8 % de l'enquête de 2011. Le pourcentage élevé de femmes issues de l'ESG de 2001¹ s'explique essentiellement par la taille de l'échantillon de l'enquête de 2001.

Le tableau 1 montre que 58,3 % des femmes ont un niveau d'éducation primaire, 15,1 % un niveau secondaire, 13,5 % un niveau collégial, 11,7 % un niveau universitaire. Nous ne connaissons pas le niveau d'étude de 1,4 % des femmes. L'échantillon des femmes à risque de connaître le premier mariage est principalement constitué de femmes ayant un niveau d'éducation primaire ou quelques années de secondaire seulement.

Les parents de la répondante ont dans 53,3 % des cas un niveau d'éducation faible et pour 37,4 % nous ne connaissons pas la scolarité de l'un ou des deux parents. La proportion de femmes dont les deux parents ont un niveau de scolarité élevé est de 1,8 %. Un peu plus de 7 % des femmes ont un de ces deux parents qui possèdent un niveau d'éducation élevé.

Notre échantillon est composé à 80,2 % de femmes catholiques françaises. Les autres catholiques, principalement des irlandaises, et les protestantes représentent respectivement 7,6 % et 5 %. Au Québec, la population est majoritairement d'origine française et de religion catholique.

La cohorte la plus récente est celle qui représente la proportion la plus importante. Ainsi, 44,8 % des femmes sont nées entre 1936 et 1945, 34,5 % entre 1926 et 1935 et 20,6 % avant 1926. Ceci

¹ La taille de l'échantillon cible pour les trois enquêtes est de 25 000 répondants. Cependant, l'échantillon final pour l'enquête de 2001 est de 24 310, pour 2006 de 23 609 et pour 2011 de 22 435.

semble assez logique puisque les femmes nées avant 1926 sont aussi celles qui sont le plus âgées à l'enquête et une partie de celles-ci n'ont pas survécu jusqu'à l'enquête. Comme l'ont relevé Duvoisin et Oris (2013), dans les enquêtes rétrospectives, le nombre de femmes survivantes et susceptibles de participer à l'enquête diminue pour les générations les plus anciennes.

La variable sur la taille de la fratrie montre l'importance des familles nombreuses. Ainsi, 31,6 % de l'échantillon est constitué de femmes qui sont issues d'une fratrie de sept frères et/ou sœurs et plus. Seulement 5,7 % des femmes sont enfant unique. Nous ne connaissons pas la taille de la fratrie pour 37 % des femmes ce qui correspond au pourcentage de femmes appartenant à l'ESG 2006 et 2011, car la question sur la taille de la fratrie a été posée uniquement dans l'ESG 2001.

Tableau 1 : Description de l'échantillon des femmes à risque de connaître le premier mariage

	Proportions (%)
Enquête	
ESG 2001 (cycle 15)	63,0
ESG 2006 (cycle 20)	21,2
ESG 2011 (cycle 25)	15,8
Éducation de la répondante	
Universitaire	11,7
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	13,5
Secondaire	15,1
Primaire	58,3
Inconnue	1,4
Niveau d'éducation des parents de la répondante	
Père et mère ont une scolarité élevée	1,9
Père et mère ont une scolarité faible	53,3
Père a une scolarité élevée, mère a une scolarité faible	4,0
Père a une scolarité faible, mère a une scolarité élevée	3,4
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	37,4
Groupe ethno-religieux	
Catholique français	80,2
Catholique autre	7,6
Protestant	5,0
Aucune religion	1,7
Autre religion	3,9
Ne sait pas, non déclaré	1,6
Cohorte de naissance de la répondante	
Avant 1926	20,6
1926-1935	34,6
1936-1945	44,8
Taille de la fratrie de la répondante	
Un enfant	3,2
Deux enfants	5,7
Trois enfants	5,6
Quatre enfants	5,6
Cinq enfants	5,6
Six enfants	5,6
Sept enfants et plus	31,6
Ne sait pas, non déclaré	37,0
N	1400

2. Résultats du premier mariage

Dans le tableau 2, nous présentons les résultats des équations estimées en combinant les données des cycles d'enquêtes de 2001, 2006 et 2011 de l'Enquête sociale générale. Dans le tableau 7, nous présentons les résultats des équations effectuées à partir de l'Enquête sociale générale de 2001 qui contient une variable supplémentaire utilisée dans une analyse séparée, la taille de la fratrie. Dans la première colonne, nous présentons les effets bruts pour chacune des variables et dans les colonnes suivantes nous montrons les effets nets. Enfin, nous utilisons la relation conditionnelle qui permet de comparer les niveaux d'éducation au sein des cohortes et les cohortes au sein des niveaux d'éducation. Afin de comparer les niveaux d'éducation au sein des cohortes, nous recalculons les coefficients afin que le coefficient du premier niveau soit égal à 1 dans chaque cohorte. Les valeurs des autres coefficients sont le rapport entre la valeur du coefficient du modèle pour un niveau et le coefficient du modèle pour le niveau qui sert de référence pour la cohorte. Pour comparer ensuite les cohortes au sein des niveaux d'éducation, nous procédons de manière analogue, en recalculant les coefficients afin que le coefficient de la première colonne soit égal à 1 dans chaque niveau. Les résultats sont présentés dans les tableaux 3 à 6 pour les ESG 2001, 2006, 2011 et dans les tableaux 8 à 11 pour l'ESG 2001.

La plupart des études ont montré que l'âge au mariage augmente avec le niveau de scolarité. Certaines études ont également révélé que durant le baby-boom, les écarts entre l'âge au mariage et le niveau de scolarité ont diminué. Nous nous attendons à ce que les femmes dont les parents ont un faible niveau de scolarité se marient plus tôt et à ce que celles issues d'une famille nombreuse se marient également plus tôt. Comme mentionné précédemment, nous nous attendons aussi, à ce que les femmes catholiques françaises se marient plus tard que les protestantes et à ce que les femmes issues des cohortes les plus anciennes aient un risque plus faible de se marier que celles issues des autres cohortes.

Les tableaux 2 et 7 montrent que, comme souligné plus haut, plus le niveau de scolarité augmente, plus le premier mariage est tardif. Mais aussi, que les femmes dont la mère a un niveau de scolarité élevé et le père un niveau de scolarité faible se marient plus tard que celles dont les deux parents ont une faible scolarité (tableaux 2 et 7). Cependant, cet effet disparaît lorsque l'on tient compte de la taille de la fratrie ou de la cohorte de naissance et de l'éducation (tableau 7). La taille de la fratrie joue probablement un rôle de variable intermédiaire entre le niveau d'éducation des parents et le

risque de se marier pour la première fois. Les tableaux 3 et 8 permettent de voir que les écarts entre les niveaux de scolarité varient selon la cohorte. Chez les femmes nées entre 1936 et 1945, celles qui détiennent un niveau universitaire se marient plus tard que toutes autres (tableaux 3 et 8). Parmi les femmes nées avant 1926, celles ne détenant pas plus qu'un niveau primaire se marient plus tôt que les autres. L'effet de l'éducation par cohorte ne varie pas lorsqu'on l'estime en prenant en compte les effets des autres variables indépendantes (tableaux 4 et 9). Mais il n'y a aucun effet chez les femmes nées entre 1926-1935.

Les catholiques qui ne sont pas d'origine française et les femmes qui déclarent n'appartenir à aucune religion se marient plus tôt que les catholiques françaises (tableau 2 et 7). Les effets nets pour cette variable sont similaires aux effets bruts. Il n'y a aucun effet significatif chez les femmes protestantes, celles-ci ne se distinguent donc pas des catholiques françaises.

Le tableau 7 montre que les femmes qui sont nées avant 1926 se marient plus tard que celles issues de la cohorte la plus récente, alors que le tableau 2 ne montre aucun effet significatif de la cohorte de naissance. De plus, parmi les femmes ayant un niveau d'éducation secondaire, celles nées en 1926 ou après se marient plus tôt que celles nées avant 1926 (tableau 10). L'effet de la cohorte par niveau d'éducation ne varie pas ou très peu lorsqu'on l'estime en tenant compte des effets des autres variables indépendantes (tableau 11) Les effets bruts montrent que, chez les femmes ayant un postsecondaire non universitaire (PSNU), celles nées entre 1926 et 1935 se marient plus tôt que celles nées avant 1926 (tableaux 5 et 10).

La taille de la fratrie n'a pas d'effet significatif sur le risque de se marier pour la première fois (tableau 7). Cependant, on remarque des changements dans les effets du groupe ethno-religieux lorsque l'on tient compte de la taille de la fratrie.

Tableau 2 : Risque de connaître le premier mariage – Enquête sociale générale 2001, 2006, 2011

	Effets bruts	Équation 1
VARIABLES D'ÉDUCATION		
Éducation de la répondante [Primaire]		
Universitaire	0,602***	
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	0,840	
Secondaire	0,893	
Inconnue	1,538	
Éducation des parents de la répondante [Père et mère ont une scolarité faible]		
Père et mère ont une scolarité élevée	1,533	1,684
Père a une scolarité élevée et la mère faible	1,055	1,126
Père a une scolarité faible et la mère élevée	0,572***	0,674*
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	0,967	0,911
VARIABLES SOCIO-CULTURELLES		
Groupe ethno-religieux [Catholique français]		
Catholique autre	1,621***	1,856***
Protestant	0,965	0,997
Aucune religion	2,056***	2,320***
Autre religion	1,214	1,380
Cohorte de naissance [1936-1945]		
Avant 1926	0,904	
1926-1935	1,048	
Cohorte de naissance*Éducation de la répondante [Avant 1926 - Universitaire]		
Avant 1926 - PSNU	1,254	1,383
Avant 1926 - Secondaire	1,530	1,432
Avant 1926 - Primaire	1,879*	2,126**
Avant 1926 - Inconnue	2,995***	3,653***
1926-1935 - Universitaire	1,581	1,649
1926-1935 - PSNU	1,842*	1,950*
1926-1935 - Secondaire	1,735	1,836*
1926-1935 - Primaire	2,094**	2,347***
1926-1935 - Inconnue	2,713	3,290*
1936-1945 - Universitaire	1,171	1,214
1936-1945 - PSNU	2,028*	2,018**
1936-1945 - Secondaire	1,880**	2,168**
1936-1945 - Primaire	2,189**	2,438***
1936-1945 - Inconnue	52,947***	59,652***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Les modalités de référence sont indiquées entre crochets

Les estimations sont pondérées et les coefficients sont présentés sous forme de rapport de taux

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 3 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,254	1,165	1,732**
Secondaire	1,530	1,097	1,605***
Primaire	1,879**	1,324	1,869***
Inconnu	2,995**	1,716	45,202***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 4 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,383	1,183	1,662**
Secondaire	1,432	1,113	1,786***
Primaire	2,126**	1,423	2,008***
Inconnu	3,653***	1,995	49,137***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 5 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,581	1,171
PSNU	1	1,469*	1,617*
Secondaire	1	1,134	1,229
Primaire	1	1,114	1,165
Inconnu	1	0,906	17,678***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 6 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,649	1,214
PSNU	1	1,410	1,459*
Secondaire	1	1,282	1,514*
Primaire	1	1,104	1,147
Inconnu	1	0,901	16,330***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 7 : Risque de connaître le premier mariage – Enquête sociale générale 2001

	Effets bruts	Équation 1
VARIABLES D'ÉDUCATION		
Éducation de la répondante [Primaire]		
Universitaire	0,642***	
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	0,779*	
Secondaire	0,922	
Inconnue	1,236	
Éducation des parents de la répondante [Père et mère ont une scolarité faible]		
Père et mère ont une scolarité élevée	1,239	1,319
Père a une scolarité élevée et la mère faible	1,060	1,070
Père a une scolarité faible et la mère élevée	0,677*	0,754
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	0,844	0,783**
VARIABLES SOCIO-CULTURELLES		
Groupe ethno-religieux [Catholique français]		
Catholique autre	1,656**	1,908***
Protestant	1,251	1,253
Aucune religion	2,384***	2,403***
Autre religion	1,382	1,489
Cohorte de naissance [1936-1945]		
Avant 1926	0,728***	
1926-1935	1,014	
Taille de la fratrie de la répondante [Sept enfants et plus]		
Un enfant	0,990	0,898
Deux enfants	1,291	1,231
Trois enfants	0,817	0,823
Quatre enfants	1,004	1,006
Cinq enfants	1,104	1,040
Six enfants	1,203	1,188
Cohorte de naissance*Éducation de la répondante [Avant 1926 - Universitaire]		
Avant 1926 - PSNU	1,311	1,523
Avant 1926 - Secondaire	1,584	1,546
Avant 1926 - Primaire	1,963*	2,177**
Avant 1926 - Inconnue	5,294**	6,138**
1926-1935 - Universitaire	1,799	1,821
1926-1935 - PSNU	2,383**	2,344**
1926-1935 - Secondaire	2,899***	2,810***
1926-1935 - Primaire	2,525***	2,836***
1926-1935 - Inconnue	1,799*	2,438***
1936-1945 - Universitaire	1,693	1,584
1936-1945 - PSNU	1,919*	2,138**
1936-1945 - Secondaire	2,506**	2,593***
1936-1945 - Primaire	3,046***	3,466***
1936-1945 - Inconnue	– (a)	– (a)

Source: Enquête sociale générale de 2001. Les modalités de référence sont indiquées entre crochets.

Les estimations sont pondérées et les coefficients sont présentés sous forme de rapport de taux.

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$. (a) les résultats de l'estimation sont vides.

Tableau 8 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes (Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,311	1,325	1,133
Secondaire	1,584	1,611	1,480*
Primaire	1,963*	1,404	1,799***
Inconnu	5,294**	1,000	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 9 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes (Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,523	1,287	1,350
Secondaire	1,546	1,543	1,213**
Primaire	2,177**	1,557	2,188***
Inconnu	6,138**	1,339	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 10 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation (Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,799	1,693
PSNU	1	1,818*	1,464
Secondaire	1	1,830*	1,582*
Primaire	1	1,286	1,552***
Inconnu	1	0,340*	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 11 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation (Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,821	1,584
PSNU	1	1,539	1,404
Secondaire	1	1,818**	1,677**
Primaire	1	1,303*	1,592***
Inconnu	1	0,397	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

CHAPITRE 4 : ÉTUDE DES NAISSANCES PAR RANG

Dans cette section nous présentons les résultats de notre analyse sur le risque de mettre au monde le premier, le deuxième et le troisième enfant. Nous présentons tout d'abord les caractéristiques des sous-échantillons, puis nous décrivons les principaux résultats pour chacune des naissances.

1. Première naissance

a. Description de l'échantillon

L'échantillon des femmes à risque de mettre au monde un premier enfant est réparti de manière assez semblable à celui des femmes à risque de connaître un premier mariage. De manière générale, les femmes à risque de donner naissance à leur premier enfant proviennent principalement de l'ESG de 2001. Elles ont majoritairement un niveau d'éducation primaire et des parents avec un niveau d'éducation faible. Elles sont franco-catholiques, nées entre 1935 et 1945 et issues d'une famille nombreuse.

Tableau 12 : Description de l'échantillon des femmes à risque de connaître la première naissance

	Proportions (%)
Enquête	
ESG 2001 (cycle 15)	63,4
ESG 2006 (cycle 20)	24,0
ESG 2011 (cycle 25)	12,6
Éducation de la répondante	
Universitaire	10,0
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	13,5
Secondaire	15,0
Primaire	59,9
Inconnue	1,6
Éducation des parents de la répondante	
Père et mère ont une scolarité élevée	1,8
Père et mère ont une scolarité faible	53,4
Père a une scolarité élevée, mère a une scolarité faible	4,1
Père a une scolarité faible, mère a une scolarité élevée	3,02
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	37,7
Groupe ethno-religieux	
Catholique français	81,1
Catholique autre	7,2
Protestant	4,5
Aucune religion	2,0
Autre religion	3,6
Ne sait pas, non déclaré	1,6
Cohorte de naissance de la répondante	
Avant 1926	21,5
1926-1935	35,1
1936-1945	43,4
Taille de la fratrie de la répondante	
Un enfant	3,1
Deux enfants	5,4
Trois enfants	5,5
Quatre enfants	5,4
Cinq enfants	5,6
Six enfants	5,7
Sept enfants et plus	32,7
Ne sait pas, non déclaré	36,6
N	1227

b. Résultats de la première naissance

Dans le tableau 13, nous présentons les résultats des équations estimées en combinant les données des cycles d'enquêtes de 2001, 2006 et 2011 de l'Enquête sociale générale. Dans le tableau 20, nous présentons les résultats des équations effectuées à partir de l'Enquête sociale générale de 2001 qui contient une variable supplémentaire utilisée dans une analyse séparée, la taille de la fratrie. La variable dépendante est le temps écoulé entre le mariage et la première naissance. Dans la première colonne, nous présentons les effets bruts pour chacune des variables et dans la colonne suivante nous montrons les effets nets, avec ou sans la variable « âge au mariage ». Enfin, nous utilisons la relation conditionnelle qui permet de comparer les niveaux d'éducation au sein des cohortes et les cohortes au sein des niveaux d'éducation. Les résultats sont présentés dans les tableaux 14 à 19 pour les ESG 2001, 2006, 2011 et dans les tableaux 21 à 26 pour l'ESG 2001.

Plusieurs études ont montré que l'âge à la première naissance varie selon le niveau de scolarité et que des écarts existent entre le niveau de scolarité et la cohorte de naissance dans l'arrivée du premier enfant. Nous nous attendons à ce que les femmes dont le niveau d'éducation est élevé aient moins de risque d'avoir leur premier enfant que celles dont le niveau d'éducation est faible. Mais aussi, à ce que les femmes dont les parents ont un niveau d'éducation élevé aient moins de chance d'avoir leur premier enfant que celles dont les parents ont un niveau d'éducation faible. Et également, à ce que l'âge au mariage influence la première naissance et que les femmes catholiques françaises aient plus de chance de donner naissance à leur premier enfant que celles des autres groupes. Et à ce que les femmes issues de la cohorte la plus ancienne aient moins de risque de mettre au monde leur premier enfant que celles issues des autres cohortes.

Les tableaux 13 et 20 montrent que les femmes détenant un niveau d'éducation universitaire ont moins de chance d'avoir leur premier enfant que celles ayant un niveau d'éducation primaire (effets bruts) mais que le niveau d'éducation des parents n'a aucun effet sur la première naissance (effets bruts et nets). De plus, les tableaux 14 et 21 permettent de voir que les écarts entre les niveaux de scolarité varient selon la cohorte et qu'ils se concentrent chez les femmes nées entre 1936 et 1945. Parmi celles-ci, les femmes ayant un niveau d'éducation primaire ou secondaire ont plus de chance d'avoir leur premier enfant que celles ayant un niveau d'éducation universitaire. On n'observe aucun effet net significatif chez les femmes nées avant 1926 et chez celles nées entre 1926 et 1935 (tableaux 15, 16, 22, 23). Notons également que chez les femmes nées entre 1936 et 1945 les effets

nets disparaissent, sauf pour celles dont le niveau d'éducation est inconnu, lorsque l'on tient compte de l'âge au mariage (tableau 16). Cependant, on remarque des effets nets au tableau 23. Ainsi, parmi les femmes nées entre 1936 et 1945, celles ayant un niveau d'éducation secondaire ou primaire ont plus de risque d'avoir leur premier enfant que celles ayant un niveau d'éducation universitaire. L'âge au mariage joue donc un rôle de variable intermédiaire entre l'éducation, dont l'effet varie selon la cohorte de naissance, et le temps écoulé entre le mariage et la première naissance (tableau 16).

Seules les femmes qui déclarent appartenir à une autre religion, qui rappelons-le est un groupe principalement constitué de femmes d'origine juive, ont moins de chance de mettre au monde leur premier enfant que les catholiques françaises (tableaux 13 et 20). Une fois mariées, les femmes de différentes religions donnent donc naissance à leur premier enfant selon un modèle très semblable. Les effets nets du groupe ethno-religieux sur le risque de mettre au monde le premier enfant sont similaires aux effets bruts (tableaux 13 et 20).

Les tableaux 13 et 20 révèlent que les femmes issues de la cohorte la plus ancienne sont celles qui ont le moins de chance d'avoir leur premier enfant. Ainsi, les femmes nées avant 1926 ont moins de chance de donner naissance au premier enfant que celles nées entre 1936 et 1945. De plus, chez les femmes ayant un niveau d'éducation secondaire, celles nées entre 1926 et 1935 et celles nées entre 1936 et 1945 ont plus de chance de donner naissance à leur premier enfant que les femmes nées avant 1926 (tableaux 17 et 24). On remarque également que les effets nets disparaissent lorsque l'on tient compte de l'âge au mariage sauf chez celles de niveau primaire nées entre 1936 et 1945 (tableaux 19 et 26).

Le tableau 20 montre que la taille de la fratrie n'a pas d'effet sur la naissance du premier enfant. À cette époque, la naissance du premier enfant était la « suite logique » qui découlait du premier mariage et la taille de la fratrie d'origine n'influçait pas la première naissance.

Tableau 13 : Risque de connaître la première naissance – Enquête sociale générale 2001, 2006, 2011

	Effets bruts	Équation 1	Équation 2
VARIABLES D'ÉDUCATION			
Éducation de la répondante [Primaire]			
Universitaire	0,747*		
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	0,936		
Secondaire	0,901		
Inconnue	0,572*		
Éducation des parents de la répondante [Père et mère ont une scolarité faible]			
Père et mère ont une scolarité élevée	0,935	1,041	1,071
Père a une scolarité élevée et la mère faible	0,925	0,988	0,994
Père a une scolarité faible et la mère élevée	0,795	0,867	0,939
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	0,947	0,958	0,984
VARIABLES SOCIO-CULTURELLES			
Groupe ethno-religieux [Catholique français]			
Catholique autre	0,892	0,899	0,864
Protestant	0,823	0,875	0,818
Aucune religion	0,810	0,885	0,784
Autre religion	0,600***	0,614***	0,617***
Cohorte de naissance [1936-1945]			
Avant 1926	0,741***		
1926-1935	0,934		
Cohorte de naissance*Éducation de la répondante [Avant 1926 - Universitaire]			
Avant 1926 - PSNU	1,491	1,556	1,317
Avant 1926 - Secondaire	0,890	0,985	0,916
Avant 1926 - Primaire	1,332	1,367	1,022
Avant 1926 - Inconnue	0,579	0,587	0,375
1926-1935 - Universitaire	1,550	1,643	1,237
1926-1935 - PSNU	1,506	1,521	1,123
1926-1935 - Secondaire	1,680	1,781	1,246
1926-1935 - Primaire	1,579	1,619	1,105
1926-1935 - Inconnue	1,052	1,068	0,570
1936-1945 - Universitaire	1,120	1,158	0,927
1936-1945 - PSNU	1,531	1,532	1,091
1936-1945 - Secondaire	1,689	1,745	1,261
1936-1945 - Primaire	1,961	1,995	1,319
1936-1945 - Inconnue	13,837***	13,595***	7,352***
Âge au premier mariage	0,941***		0,945***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011. Les modalités de référence sont indiquées entre crochets.

Les estimations sont pondérées et les coefficients sont présentés sous forme de rapport de taux

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 14 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,491	0,972	1,367
Secondaire	0,890	1,084	1,508*
Primaire	1,332	1,019	1,751**
Inconnu	0,579	0,679	12,354***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 15 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,556	0,926	1,323
Secondaire	0,985	1,084	1,507*
Primaire	1,367	0,985	1,723**
Inconnu	0,587	0,650	11,740***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 16 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,317	0,908	1,177
Secondaire	0,916	1,007	1,360
Primaire	1,022	0,893	1,423
Inconnu	0,375	0,461	7,931***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 17 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,550	1,120
PSNU	1	1,010	1,027
Secondaire	1	1,888**	1,898**
Primaire	1	1,185	1,472***
Inconnu	1	1,817	23,898***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 18 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,643	1,158
PSNU	1	0,978	0,985
Secondaire	1	1,808*	1,772*
Primaire	1	1,184	1,459***
Inconnu	1	1,819	23,160***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 19 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,237	0,927
PSNU	1	0,853	0,828
Secondaire	1	1,360	1,485
Primaire	1	1,081	1,291*
Inconnu	1	1,520	19,605***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 20 : Risque de connaître la première naissance – Enquête sociale générale 2001

	Effets bruts	Équation 1	Équation 2
VARIABLES D'ÉDUCATION			
Éducation de la répondante [Primaire]			
Universitaire	0,713*		
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	0,870		
Secondaire	0,930		
Inconnue	0,364		
Éducation des parents de la répondante [Père et mère ont une scolarité faible]			
Père et mère ont une scolarité élevée	1,025	1,178	1,224
Père a une scolarité élevée et la mère faible	0,900	1,058	1,056
Père a une scolarité faible et la mère élevée	0,889	0,908	1,030
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	0,928	0,933	0,979
VARIABLES SOCIO-CULTURELLES			
Groupe ethno-religieux [Catholique français]			
Catholique autre	0,868	0,871	0,786
Protestant	0,834	0,902	0,814
Aucune religion	0,561	0,615	0,518
Autre religion	0,634**	0,646**	0,612***
Cohorte de naissance [1936-1945]			
Avant 1926	0,768*		
1926-1935	0,966		
Taille de la fratrie de la répondante [Sept enfants et plus]			
Un enfant	0,983	1,037	1,120
Deux enfants	0,885	0,980	1,000
Trois enfants	0,820	0,868	0,937
Quatre enfants	0,831	0,895	0,902
Cinq enfants	0,807	0,845	0,852
Six enfants	1,030	1,096	0,996
Cohorte de naissance*Éducation de la répondante [Avant 1926 - Universitaire]			
Avant 1926 - PSNU	1,434	1,528	1,177
Avant 1926 - Secondaire	0,854	0,921	0,937
Avant 1926 - Primaire	1,240	1,228	0,896
Avant 1926 - Inconnue	0,287	0,285	0,157
1926-1935 - Universitaire	1,556	1,561	1,183
1926-1935 - PSNU	1,310	1,301	0,932
1926-1935 - Secondaire	1,481	1,720	1,157
1926-1935 - Primaire	1,471	1,461	0,958
1926-1935 - Inconnue	1,730	1,714	1,355
1936-1945 - Universitaire	0,964	1,027	0,794
1936-1945 - PSNU	1,275	1,234	0,851
1936-1945 - Secondaire	1,675	1,736	1,240
1936-1945 - Primaire	1,814	1,830	1,181
1936-1945 - Inconnue	— (a)	— (a)	— (a)
Âge au premier mariage	0,937***		0,938***

Source: Enquête sociale générale de 2001. Les modalités de référence sont indiquées entre crochets.

Les estimations sont pondérées et les coefficients sont présentés sous forme de rapport de taux.

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$. (a) les résultats de l'estimation sont vides.

Tableau 21 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,434	0,842	1,323
Secondaire	0,854	0,952	1,738*
Primaire	1,240	0,945	1,882**
Inconnu	0,287	1,112*	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 22 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,528	0,833	1,202
Secondaire	0,921	1,102	1,690*
Primaire	1,228	0,936	1,782**
Inconnu	0,285	1,098	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 23 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,177	0,788	1,072
Secondaire	0,937	0,978	1,562*
Primaire	0,896	0,810	1,487*
Inconnu	0,157	1,145	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 24 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,556	0,964
PSNU	1	0,914	0,889
Secondaire	1	1,734	1,961*
Primaire	1	1,186	1,463**
Inconnu	1	6,028	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 25 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,561	1,027
PSNU	1	0,851	0,808
Secondaire	1	1,868	1,885*
Primaire	1	1,190	1,490**
Inconnu	1	6,014*	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 26 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1,183	0,794
PSNU	1	0,792	0,723
Secondaire	1	1,235	1,323
Primaire	1	1,069	1,318*
Inconnu	1	8,631*	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

2. Deuxième naissance

a. Description de l'échantillon

La composition de l'échantillon présenté dans le tableau 27 est assez semblable aux échantillons utilisés dans l'étude du premier mariage et dans l'étude de la première naissance. Ainsi, la majorité des femmes proviennent de l'ESG de 2001. Elles détiennent principalement un niveau d'éducation primaire et leurs parents ont majoritairement un niveau d'éducation faible. Elles sont majoritairement franco-catholiques et issues de la cohorte la plus récente. La proportion de femmes qui sont issues d'une famille de sept enfants ou plus représente environ un tiers de l'échantillon.

Tableau 27 : Description de l'échantillon des femmes à risque de connaître la deuxième naissance

	Proportions (%)
Enquête	
ESG 2001 (cycle 15)	61,0
ESG 2006 (cycle 20)	25,5
ESG 2011 (cycle 25)	13,5
Éducation de la répondante	
Universitaire	9,9
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	13,7
Secondaire	15,2
Primaire	59,6
Inconnue	1,5
Éducation des parents de la répondante	
Père et mère ont une scolarité élevée	1,9
Père et mère ont une scolarité faible	53,3
Père a une scolarité élevée, mère a une scolarité faible	4,1
Père a une scolarité faible, mère a une scolarité élevée	2,8
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	37,9
Groupe ethno-religieux	
Catholique français	81,4
Catholique autre	7,1
Protestant	4,7
Aucune religion	1,98
Autre religion	3,6
Ne sait pas, non déclaré	1,4
Cohorte de naissance de la répondante	
Avant 1926	20,3
1926-1935	35,4
1936-1945	44,2
Taille de la fratrie de la répondante	
Un enfant	3,1
Deux enfants	5,5
Trois enfants	5,2
Quatre enfants	5,3
Cinq enfants	5,5
Six enfants	5,7
Sept enfants et plus	30,8
Ne sait pas, non déclaré	39,0
N	1137

b. Résultats de la deuxième naissance

Nous présentons les résultats des équations estimées en combinant les données des trois enquêtes ainsi que ceux estimés uniquement à partir de l'Enquête sociale générale de 2001 qui contient une variable supplémentaire, la taille de la fratrie. Dans la première colonne, nous montrons les effets bruts pour chacune des variables et dans la colonne suivante nous présentons les effets nets, avec ou sans la variable « âge à la première naissance ». Nous présentons les résultats de la relation conditionnelle qui compare les niveaux d'éducation au sein des cohortes et les cohortes au sein des niveaux d'éducation (tableaux 29 à 34 et 36 à 41).

Tout comme nous le soulignons plus haut, il est probable que les facteurs qui régissent le temps écoulé entre la première et la deuxième naissance ne soient pas tout à fait les mêmes que ceux qui régissent le temps écoulé entre le mariage et la première naissance. Nous nous attendons tout de même à ce que le risque d'avoir le deuxième enfant varie selon le niveau de scolarité. Mais aussi, à ce que les femmes dont les parents ont un niveau d'éducation élevé aient moins de chance de donner naissance à leur deuxième enfant que celles dont les parents détiennent un niveau d'éducation faible, à ce que les femmes issues d'une famille nombreuse aient plus de risque de mettre au monde leur deuxième enfant et à ce que l'âge à la première naissance influence la naissance du deuxième enfant.

Les tableaux 28 et 35 révèlent que contrairement à ce que nous pensions, le niveau de scolarité de la femme (effets bruts) ainsi que celui de ses parents (effets bruts et effets nets) n'ont aucun effet significatif sur la deuxième naissance.

Le groupe ethno-religieux n'a aucun effet brut sur le risque de donner naissance au deuxième enfant (tableaux 28 et 35). Cependant, les effets nets montrent que les femmes d'origine protestante ont moins de risque de donner naissance à un deuxième enfant que les catholiques françaises, lorsqu'on ne tient pas compte de l'âge à la première naissance seulement (tableau 28). Le tableau 35 montre dans tous les cas des résultats non significatifs mais allant dans le même sens chez les femmes d'origine protestante, lorsque l'on prend en compte l'âge à la première naissance. Ces effets disparaissent également lorsque l'on tient compte de la taille de la fratrie (tableau 35). Il est possible que la taille de la fratrie joue un rôle de variable intermédiaire entre le groupe ethno-religieux et le temps écoulé entre la première et la deuxième naissance. Également, les femmes qui déclarent avoir une autre religion, principalement des femmes d'origine juive, ont moins de risque de mettre au

monde le deuxième enfant que les franco-catholiques, mais uniquement lorsque l'on tient compte de l'âge à la première naissance (tableau 28).

Les femmes nées entre 1926 et 1935 ont plus de risque de donner naissance à leur deuxième enfant que celles nées entre 1936 et 1945 (tableaux 28 et 35). Mais les tableaux 32, 33, 34 et 41 permettent de voir que les écarts entre les cohortes varient selon le niveau de scolarité. Chez les femmes détenant un niveau d'éducation postsecondaire non universitaire (PSNU), celles nées entre 1936 et 1945 ont moins de risque de mettre au monde leur deuxième enfant que celles nées avant 1926. Ces effets disparaissent, mais vont dans le même sens, lorsque l'on tient compte de la taille de la fratrie (tableau 40). Les effets nets ne sont pas différents des effets bruts.

Les résultats concernant l'effet de la taille de la fratrie montrent des effets bruts et nets similaires (tableau 35). Les femmes issues d'une fratrie de trois ou de quatre enfants ont moins de chance de donner naissance à leur deuxième enfant que celles issues d'une fratrie de sept enfants ou plus.

Tableau 28 : Risque de connaître la deuxième naissance – Enquête sociale générale 2001, 2006, 2011

	Effets bruts	Équation 1	Équation 2
VARIABLES D'ÉDUCATION			
Éducation de la répondante [Primaire]			
Universitaire	0,848		
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	0,823		
Secondaire	0,907		
Inconnue	0,889		
Éducation des parents de la répondante [Père et mère ont une scolarité faible]			
Père et mère ont une scolarité élevée	0,928	0,901	0,951
Père a une scolarité élevée et la mère faible	0,911	1,022	1,042
Père a une scolarité faible et la mère élevée	0,866	0,946	0,999
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	0,937	0,906	0,957
VARIABLES SOCIO-CULTURELLES			
Groupe ethno-religieux [Catholique français]			
Catholique autre	0,944	0,920	0,886
Protestant	0,704	0,682*	0,669
Aucune religion	0,883	0,901	0,773
Autre religion	0,827	0,740	0,710*
Cohorte de naissance [1936-1945]			
Avant 1926	1,152		
1926-1935	1,303***		
Cohorte de naissance*Éducation de la répondante [Avant 1926 - Universitaire]			
Avant 1926 - PSNU	0,982	1,038	1,157
Avant 1926 - Secondaire	0,753	0,915	0,964
Avant 1926 - Primaire	0,740	0,771	0,678
Avant 1926 - Inconnue	0,215	0,228	0,257
1926-1935 - Universitaire	0,968	0,995	0,889
1926-1935 - PSNU	0,779	0,795	0,702
1926-1935 - Secondaire	0,834	0,919	0,865
1926-1935 - Primaire	0,874	0,914	0,759
1926-1935 - Inconnue	0,872	0,933	0,809
1936-1945 - Universitaire	0,558	0,565	0,543
1936-1945 - PSNU	0,507	0,511	0,458
1936-1945 - Secondaire	0,670	0,684	0,579
1936-1945 - Primaire	0,746	0,764	0,623
1936-1945 - Inconnue	3,183***	3,103**	1,997
Âge à la première naissance	0,950***		0,948***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011. Les modalités de référence sont indiquées entre crochets.

Les estimations sont pondérées et les coefficients sont présentés sous forme de rapport de taux

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 29 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,982	0,805	0,909
Secondaire	0,753	0,862	1,201
Primaire	0,740	0,903	1,337
Inconnu	0,215	0,901	5,704***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 30 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,038	0,799	0,904
Secondaire	0,915	0,924	1,211
Primaire	0,771	0,919	1,352
Inconnu	0,228	0,938	5,492***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 31 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	1,157	0,790	0,843
Secondaire	0,964	0,973	1,066
Primaire	0,678	0,854	1,147
Inconnu	0,257	0,910	3,678***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 32 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,968	0,558
PSNU	1	0,793	0,516*
Secondaire	1	1,108	0,890
Primaire	1	1,181	1,008
Inconnu	1	4,056	14,805*

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 33 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,995	0,565
PSNU	1	0,766	0,492**
Secondaire	1	1,004	0,748
Primaire	1	1,185	0,991
Inconnu	1	4,092	13,610*

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

*Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$*

Tableau 34 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,889	0,543
PSNU	1	0,607	0,396**
Secondaire	1	0,897	0,601*
Primaire	1	1,119	0,919
Inconnu	1	3,148	7,770*

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

*Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$*

Tableau 35 : Risque de connaître la deuxième naissance– Enquête sociale générale 2001

	Effets bruts	Équation 1	Équation 2
VARIABLES D'ÉDUCATION			
Éducation de la répondante [Primaire]			
Universitaire	0,857		
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	0,806		
Secondaire	0,951		
Inconnue	0,452		
Éducation des parents de la répondante [Père et mère ont une scolarité faible]			
Père et mère ont une scolarité élevée	1,106	0,971	1,091
Père a une scolarité élevée et la mère faible	0,928	1,112	1,130
Père a une scolarité faible et la mère élevée	0,854	1,029	1,090
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	0,825	0,828	0,882
VARIABLES SOCIO-CULTURELLES			
Groupe ethno-religieux [Catholique français]			
Catholique autre	1,010	1,027	0,972
Protestant	0,698	0,685	0,668
Aucune religion	0,756	0,767	0,612
Autre religion	0,991	0,829	0,802
Cohorte de naissance [1936-1945]			
Avant 1926	1,300		
1926-1935	1,443***		
Taille de la fratrie de la répondante [Sept enfants et plus]			
Un enfant	1,315	1,398	1,290
Deux enfants	0,788	0,933	0,946
Trois enfants	0,623*	0,682*	0,673*
Quatre enfants	0,634*	0,695*	0,699*
Cinq enfants	0,848	0,931	0,938
Six enfants	1,101	1,118	1,118
Cohorte de naissance*Éducation de la répondante [Avant 1926 - Universitaire]			
Avant 1926 - PSNU	0,777	0,792	0,792
Avant 1926 - Secondaire	0,643	0,771	0,758
Avant 1926 - Primaire	0,623	0,632	0,559
Avant 1926 - Inconnue	– (a)	– (a)	– (a)
1926-1935 - Universitaire	0,908	0,798	0,712
1926-1935 - PSNU	0,694	0,688	0,604
1926-1935 - Secondaire	0,597	0,651	0,602
1926-1935 - Primaire	0,712	0,717	0,584
1926-1935 - Inconnue	1,264	1,387	1,317
1936-1945 - Universitaire	0,425	0,412	0,392
1936-1945 - PSNU	0,347*	0,348*	0,302*
1936-1945 - Secondaire	0,567	0,587	0,486
1936-1945 - Primaire	0,536	0,553	0,458
1936-1945 - Inconnue	– (a)	– (a)	– (a)
Âge à la première naissance	0,948***		0,948***

Source: Enquête sociale générale de 2001. Les modalités de référence sont indiquées entre crochets.

Les estimations sont pondérées et les coefficients sont présentés sous forme de rapport de taux

Légende: *p<0,05; **p<0,01; ***p<0,001. (a) les résultats de l'estimation sont vides

Tableau 36 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,777	0,764	0,816
Secondaire	0,643	0,657	1,334
Primaire	0,623	0,784	1,261
Inconnu	–	1,392	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 37 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,792	0,862	0,845
Secondaire	0,771	0,816	1,425
Primaire	0,632	0,898	1,342
Inconnu	–	1,738*	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 38 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,792	0,848	0,770
Secondaire	0,758	0,846	1,240
Primaire	0,559	0,820	1,168
Inconnu	–	1,850*	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 39 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,908	0,425
PSNU	1	0,893	0,447
Secondaire	1	0,928	0,882
Primaire	1	1,143	0,860
Inconnu	–	–	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 40 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation

(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,798	0,412
PSNU	1	0,869	0,439
Secondaire	1	0,844	0,761
Primaire	1	1,134	0,875
Inconnu	–	–	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

*Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$*

Tableau 41 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation

(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,712	0,392
PSNU	1	0,763	0,381*
Secondaire	1	0,794	0,641
Primaire	1	1,045	0,819
Inconnu	–	–	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

*Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$*

3. Troisième naissance

a. Description de l'échantillon

De la même manière que les échantillons précédents, la majorité des femmes de notre échantillon (tableau 42) proviennent de l'ESG 2001. Les femmes qui possèdent un niveau d'éducation primaire représentent la proportion la plus importante de l'échantillon avec 59,9 % et dans 54,1 % des cas, les parents de la répondante ont un niveau d'éducation faible. Les femmes franco-catholiques sont les plus nombreuses et représentent 82,6 % de l'échantillon. La cohorte de naissance la plus récente est celle dont la proportion est la plus élevée. La proportion de femmes issue d'une fratrie de sept enfants ou plus représente 30,2 % de l'échantillon.

Tableau 42 : Description de l'échantillon des femmes à risque de connaître la troisième naissance

	Proportions (%)
Enquête	
ESG 2001 (cycle 15)	57,3
ESG 2006 (cycle 20)	28,1
ESG 2011 (cycle 25)	14,7
Éducation de la répondante	
Universitaire	9,7
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	13,7
Secondaire	15,3
Primaire	59,9
Inconnue	1,4
Éducation des parents de la répondante	
Père et mère ont une scolarité élevée	2,0
Père et mère ont une scolarité faible	54,1
Père a une scolarité élevée, mère a une scolarité faible	4,2
Père a une scolarité faible, mère a une scolarité élevée	3,0
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	36,7
Groupe ethno-religieux	
Catholique français	82,6
Catholique autre	6,9
Protestant	3,9
Aucune religion	1,6
Autre religion	3,5
Ne sait pas, non déclaré	1,4
Cohorte de naissance de la répondante	
Avant 1926	20,0
1926-1935	36,6
1936-1945	43,4
Taille de la fratrie de la répondante	
Un enfant	2,6
Deux enfants	4,8
Trois enfants	4,4
Quatre enfants	4,2
Cinq enfants	5,4
Six enfants	5,7
Sept enfants et plus	30,2
Ne sait pas, non déclaré	42,8
N	1041

b. Résultats de la troisième naissance

Comme nous l'avons fait dans l'étude des deux premières naissances, nous présentons les résultats des équations estimées en combinant les données des trois enquêtes ainsi que ceux estimés uniquement à partir de l'Enquête sociale générale de 2001 qui contient une variable supplémentaire, la taille de la fratrie. La première colonne montre les effets bruts pour chacune des variables et la colonne suivante présente les effets nets, avec ou sans la variable « âge à la deuxième naissance ». Nous présentons les résultats de la relation conditionnelle qui compare les niveaux d'éducation au sein des cohortes et les cohortes au sein des niveaux d'éducation.

Certaines études ont montré que, particulièrement pendant la période du baby-boom, le risque d'avoir le troisième enfant diminuait au fil des cohortes et que le modèle de la famille à deux enfants s'installait peu à peu au cours des générations, mais également que des différences de fécondité entre les niveaux d'éducation diminuaient au fil du temps. Nous nous attendons donc à ce que le risque d'avoir le troisième enfant diminue au fil des cohortes et à ce que des écarts existent entre ces risques selon la cohorte et le niveau d'éducation. Mais aussi, à ce que les catholiques françaises aient plus de risque que les femmes d'autres religions de donner naissance au troisième enfant, que les femmes issues d'une famille nombreuse aient plus de chance d'avoir le troisième enfant et que l'âge à la naissance du deuxième enfant influence le risque de mettre au monde le troisième enfant.

Les tableaux 43 et 50 montrent que les femmes détenant au moins un niveau d'éducation secondaire ont moins de chance de donner naissance à un troisième enfant que celles détenant un niveau d'éducation primaire. Aussi, chez les femmes nées entre 1936 et 1945, celles qui ont quelques années de secondaire ou un niveau d'éducation primaire ou moins ont leur troisième enfant plus tôt que toutes les autres (tableaux 44 et 51). Lorsque l'on considère les effets nets et l'effet de l'âge à la deuxième naissance, ces résultats ne sont plus significatifs mais ils le restent pour celles dont on ne connaît pas le niveau d'éducation (tableaux 45, 46, 52 et 53).

Les femmes dont le père a une scolarité plus faible que la mère ont moins de chance de donner naissance à leur troisième enfant que celles dont les deux parents ont une faible scolarité (tableau 43). On remarque également pour cette variable que les effets nets disparaissent lorsque l'on tient compte de l'âge à la deuxième naissance, bien que les rapports de risque demeurent faibles (tableaux 43 et 50).

Le tableau 43 permet de voir que les femmes qui déclarent avoir une autre religion donnent naissance à leur troisième enfant plus tard que toutes autres. Pour ce groupe de femmes, les effets nets sont semblables aux effets bruts. Les résultats concernant les effets nets (équations 1 et 2 du tableau 43) montrent que les protestantes ont leur troisième enfant plus tard que les catholiques françaises. Ces effets disparaissent lorsque l'on tient compte de la taille de la fratrie, même si les rapports de risque restent faibles (tableau 50). Il n'y a pas d'effet brut significatif chez les protestantes.

Les effets bruts montrent que les femmes nées entre 1936 et 1945 ont moins de risque de donner naissance à leur troisième enfant que celles issues des générations précédentes (tableaux 43 et 50) et ce résultat vaut pratiquement pour tous les niveaux d'éducation (tableaux 48 et 49 et tableaux 55 et 56). Les femmes dont on ne connaît pas le niveau d'éducation et qui sont nées entre 1936 et 1945 ont plus de risque de mettre au monde leur troisième enfant que celles nées avant 1926 (tableaux 47 et 48). Les résultats des effets nets (tableaux 48 et 54) sont semblables à ceux des effets bruts (tableaux 47 et 55).

Le tableau 50 nous montre, que comme prévu, les femmes issues d'une fratrie nombreuse ont plus de chance de mettre au monde leur troisième enfant que toutes les autres.

Tableau 43: Risque de connaître la troisième naissance – Enquête sociale générale 2001, 2006, 2011

	Effets bruts	Équation 1	Équation 2
VARIABLES D'ÉDUCATION			
Éducation de la répondante [Primaire]			
Universitaire	0,636**		
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	0,836		
Secondaire	0,663**		
Inconnue	1,559*		
Éducation des parents de la répondante [Père et mère ont une scolarité faible]			
Père et mère ont une scolarité élevée	0,888	0,993	1,074
Père a une scolarité élevée et la mère faible	0,986	1,176	1,284
Père a une scolarité faible et la mère élevée	0,344***	0,425*	0,552
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	1,188*	1,108	1,143
VARIABLES SOCIO-CULTURELLES			
Groupe ethno-religieux [Catholique français]			
Catholique autre	0,908	0,989	1,074
Protestant	0,694	0,667*	0,570*
Aucune religion	0,842	0,760	0,601
Autre religion	0,427***	0,421***	0,475**
Cohorte de naissance [1936-1945]			
Avant 1926	1,597***		
1926-1935	1,556***		
Cohorte de naissance*Éducation de la répondante [Avant 1926 - Universitaire]			
Avant 1926 - PSNU	0,802	0,909	0,670
Avant 1926 - Secondaire	0,780	1,128	0,723
Avant 1926 - Primaire	0,997	1,057	0,663
Avant 1926 - Inconnue	1,450	1,429	0,781
1926-1935 - Universitaire	0,766	0,888	0,504
1926-1935 - PSNU	0,845	0,943	0,572
1926-1935 - Secondaire	1,095	1,213	0,628
1926-1935 - Primaire	0,933	1,022	0,504
1926-1935 - Inconnue	1,180	1,160	0,759
1936-1945 - Universitaire	0,424	0,518	0,324
1936-1945 - PSNU	0,609	0,668	0,339
1936-1945 - Secondaire	0,396	0,447	0,236*
1936-1945 - Primaire	0,728	0,788	0,362
1936-1945 - Inconnue	3,053	3,349	0,958
Âge à la deuxième naissance	0,913***		0,905***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011. Les modalités de référence sont indiquées entre crochets
 Les estimations sont pondérées et les coefficients sont présentés sous forme de rapport de taux
 Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 44 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,802	1,103	1,436
Secondaire	0,780	1,430	0,934
Primaire	0,997	1,218	1,717*
Inconnu	1,450	1,540	7,200***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 45 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,909	1,062	1,290
Secondaire	1,128	1,366	0,863
Primaire	1,057	1,151	1,521
Inconnu	1,429	1,306	6,465***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 46 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,670	1,135	1,046
Secondaire	0,723	1,246	0,728
Primaire	0,663	1,000	1,117
Inconnu	0,781	1,506	2,957***

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 47 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,766	0,424
PSNU	1	1,054	0,759
Secondaire	1	1,404	0,508*
Primaire	1	0,936	0,730*
Inconnu	1	0,814	2,106**

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 48 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,888	0,518
PSNU	1	1,037	0,735
Secondaire	1	1,075	0,396***
Primaire	1	0,967	0,746*
Inconnu	1	0,812	2,344**

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 49 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,504	0,324
PSNU	1	0,854	0,506*
Secondaire	1	0,869	0,326***
Primaire	1	0,760	0,546***
Inconnu	1	0,972	1,227

Source: Enquête sociale générale de 2001, 2006 et 2011

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 50: Risque de connaître la troisième naissance – Enquête sociale générale 2001

	Effets bruts	Équation 1	Équation 2
VARIABLES D'ÉDUCATION			
Éducation de la répondante [Primaire]			
Universitaire	0,497**		
Postsecondaire non-universitaire (PSNU)	0,718		
Secondaire	0,519***		
Inconnue	2,593***		
Éducation des parents de la répondante [Père et mère ont une scolarité faible]			
Père et mère ont une scolarité élevée	0,868	0,930	0,974
Père a une scolarité élevée et la mère faible	0,902	1,340	1,601
Père a une scolarité faible et la mère élevée	0,224**	0,301*	0,407
Père et/ou mère ont une scolarité inconnue	1,172	1,120	1,183
VARIABLES SOCIO-CULTURELLES			
Groupe ethno-religieux [Catholique français]			
Catholique autre	0,892	1,160	1,248
Protestant	0,558	0,603	0,614
Aucune religion	0,415	0,307	0,252
Autre religion	0,476*	0,451*	0,569
Cohorte de naissance [1936-1945]			
Avant 1926	2,115***		
1926-1935	2,105***		
Taille de la fratrie de la répondante [Sept enfants et plus]			
Un enfant	0,543	0,794	0,665
Deux enfants	0,705	0,911	0,701
Trois enfants	0,536*	0,605	0,623*
Quatre enfants	0,830	0,908	0,887
Cinq enfants	0,524**	0,602*	0,731
Six enfants	0,915	1,028	0,930
Cohorte de naissance*Éducation de la répondante [Avant 1926 - Universitaire]			
Avant 1926 - PSNU	0,492	0,557	0,333
Avant 1926 - Secondaire	0,675	0,990	0,555
Avant 1926 - Primaire	0,901	0,904	0,464
Avant 1926 - Inconnue	– (a)	– (a)	– (a)
1926-1935 - Universitaire	0,530	0,589	0,275
1926-1935 - PSNU	0,814	0,906	0,513
1926-1935 - Secondaire	0,943	1,221	0,500
1926-1935 - Primaire	0,840	0,878	0,349
1926-1935 - Inconnue	1,962	1,701	1,092
1936-1945 - Universitaire	0,249	0,316	0,171*
1936-1945 - PSNU	0,337	0,365	0,162**
1936-1945 - Secondaire	0,209*	0,240	0,099***
1936-1945 - Primaire	0,557	0,573	0,210*
1936-1945 - Inconnue	– (a)	– (a)	– (a)
Âge à la deuxième naissance	0,890***		0,877***

Source: Enquête sociale générale de 2001. Les modalités de référence sont indiquées entre crochets. Les estimations sont pondérées et les coefficients sont présentés sous forme de rapport de taux. Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$. (a) les résultats de l'estimation sont vides.

Tableau 51 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,492	1,536	1,353
Secondaire	0,675	1,779	0,839
Primaire	0,901	1,585	2,237*
Inconnu	–	3,702***	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 52 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,557	1,538	1,155
Secondaire	0,990	2,073	0,759
Primaire	0,904	1,491	1,813
Inconnu	–	2,888**	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 53 : Comparaison des niveaux d'éducation au sein des cohortes
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	1	1
PSNU	0,333	1,865	0,947
Secondaire	0,555	1,818	0,579
Primaire	0,464	1,269	1,228
Inconnu	–	3,971***	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 54 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Effets bruts)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,530	0,249
PSNU	1	1,654	0,685
Secondaire	1	1,397	0,310***
Primaire	1	0,932	0,618**
Inconnu	–	–	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 55 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 1)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,589	0,316
PSNU	1	1,627	0,655
Secondaire	1	1,233	0,242***
Primaire	1	0,971	0,634*
Inconnu	–	–	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Tableau 56 : Comparaison des cohortes au sein des niveaux d'éducation
(Équation 2)

	Avant 1926	1926-1935	1936-1945
Universitaire	1	0,275	0,171*
PSNU	1	1,541	0,486
Secondaire	1	0,901	0,178***
Primaire	1	0,752	0,453***
Inconnu	–	–	–

Source: Enquête sociale générale de 2001

Légende: * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

DISCUSSION ET CONCLUSION

1. Discussion sur les résultats

Dans cette section, nous revenons plus en détail sur les résultats du premier mariage et sur les résultats des trois premières naissances. Nous faisons également un retour sur les différentes hypothèses énoncées précédemment.

a. Le premier mariage

L'évolution contrastée des transformations affectant le mariage suggère que les changements de comportements en matière de nuptialité chez les femmes durant le baby-boom au Québec sont une tendance qui a touché certains groupes de femmes plus que d'autres, comme le montrent les résultats obtenus à partir des caractéristiques culturelles individuelles de la femme.

Sans surprise, le premier mariage est plus tardif chez les femmes détenant un niveau de scolarité élevé mais les écarts du niveau de scolarité diminuent progressivement au fil des cohortes nées durant la première moitié du XXe siècle, sauf pour les générations 1936-1945. De plus, on observe une diminution de l'âge au mariage chez les femmes détenant un niveau secondaire ou PSNU. Cependant, même si les femmes les plus scolarisées se marient davantage, elles se marient encore moins que les moins scolarisées. Ces résultats s'accordent avec ceux de Gauvreau et Laplante (2016a). On sait que les études prolongées retardent l'âge au mariage des femmes, mais au-delà de ce retard, on pourrait penser que les femmes qui poursuivent leurs études ont d'autres aspirations que celles de fonder une famille. Il semblerait pourtant qu'au fil des cohortes, l'éducation de la femme ait un effet moins « négatif » sur les chances de se marier.

Les résultats révèlent également que les femmes dont la mère a un niveau de scolarité élevé et le père un niveau de scolarité faible se marient plus tard que celles dont les deux parents ont une faible scolarité. On peut très bien imaginer que dès lors que l'on s'écarte du modèle traditionnel, c'est-à-dire les deux parents sont peu instruits et le père est plus instruit que la mère, l'image du mariage deviendrait alors moins séduisante. Ainsi, les femmes dont les deux parents ou au moins la mère ont un niveau d'éducation élevé seraient plus attirées vers des études longues, afin de reproduire le milieu dans lequel elle a grandi, ce qui retarderait l'âge au mariage.

On sait que des différences culturelles existent lorsqu'il s'agit d'étudier les comportements de nuptialité et que la diminution de l'âge au mariage a affecté tous les groupes ethno-religieux. Les catholiques françaises sont celles qui se marient le plus tard, mais elles ne sont pas significativement différentes des protestantes. Ces résultats rejoignent ceux de Gauvreau et Laplante (2016b : 70) qui soulignaient que « les catholiques nés dans les premières décennies du XXe siècle étaient les moins susceptibles de se marier et ont été les plus touchés par les changements de nuptialité pendant le baby-boom ». Une explication pourrait se trouver dans la désaffection croissante à l'égard de la religion catholique dans le milieu du XXe siècle. On peut également supposer qu'en retardant l'âge au premier mariage, cela permettait aux femmes franco-catholiques de contrôler la venue du premier enfant, puisque les règles morales de l'époque étaient très strictes et ne permettaient pas la régulation des naissances.

Nous pensons que les femmes issues d'une famille nombreuse avaient plus de chance de se marier que celles issues d'une petite fratrie, or les résultats montrent que la taille de la fratrie n'influence pas le risque de se marier. Cependant, la taille de la fratrie joue un rôle indirect sur la significativité des résultats pour le groupe ethno-religieux.

Soulignons également l'influence de la cohorte qui montre que les femmes nées avant 1926 se marient plus tard que celles issues de la cohorte la plus récente. La Grande Dépression qui n'a pas épargné le Québec à la fin des années 1920 se produit lorsque les femmes nées avant 1926 arrivent à l'âge de se marier. Le contexte de crise diminuait ainsi les chances de se marier pour les femmes issues de la cohorte la plus ancienne. Mais aussi, comme l'ont souligné Laurin, Juteau et Duchesne (1991) la population religieuse était encore très élevée dans les quatre premières décennies du XXe siècle. Une autre explication trouverait son origine chez la femme assumant le rôle de « bâton de vieillesse ». Ainsi, la benjamine de la famille avait pour rôle d'entretenir le domicile parental et de s'occuper de ses parents jusqu'à leur mort. Ce qui signifiait qu'elle ne se marierait jamais et n'aurait jamais d'enfant. Ce rôle qui était encore très répandu au début du XXe siècle.

b. Le rang de naissance

D'après nos résultats, la probabilité de mettre au monde le premier, le deuxième ou le troisième enfant n'est pas influencée par les mêmes caractéristiques. Les analyses ont permis de mettre en lumière les effets respectifs du niveau d'éducation et des caractéristiques socioculturelles sur les trois premières naissances.

Nous supposons que les femmes détenant un niveau d'éducation élevé aient moins de chance de mettre au monde le premier, le deuxième et le troisième enfant que celles possédant un niveau de scolarité faible. Alors que la naissance du deuxième enfant n'est aucunement influencée par le niveau d'éducation de la femme (effets bruts), on observe des résultats contrastés lorsqu'il s'agit de la première et de la troisième naissance, surtout chez les femmes détenant un niveau post secondaire non-universitaire (PSNU). Les femmes qui entreprennent des études prolongées se marient plus tard, ce qui influence la naissance de leur premier enfant. Au-delà d'un retard de calendrier du mariage, on peut penser que les femmes les plus scolarisées seraient moins attirées par la vie de famille et la maternité et qu'elles contrôleraient mieux leur fécondité. Bien que l'Église catholique condamnât les pratiques permettant de réguler le nombre de naissances, les témoignages de couples mariés ont mis en évidence un modèle complexe de pratiques conjugales permettant de limiter les naissances (Gauvreau, Gervais et Gossage 2007). Les femmes les plus instruites auraient été davantage soucieuses de contrôler leur fécondité que les femmes les moins scolarisées. Et comme l'ont mentionné Gauvreau et Gervais (2003), il serait plus « facile de passer outre aux enseignements de l'Église lorsqu'on est plus éduqué ». De plus, les femmes les plus scolarisées seraient moins attirées par une descendance nombreuse et privilégieraient davantage l'enfant « précieux » à l'enfant « utile » (Praz 2005). Alors que l'éducation de la femme joue un rôle sur le risque de mettre au monde le premier enfant et sur le risque de mettre au monde le troisième enfant lorsque, l'on ne tient pas compte des autres variables, comment peut-on expliquer qu'elle n'en a plus sur la naissance du deuxième? L'explication viendrait possiblement du fait que durant la première moitié du XXe siècle, on assiste à des changements importants dans la composition des familles, mais aussi dans les comportements visant à contrôler la taille des familles. Progressivement, le nombre de couples sans enfant ou avec un enfant unique ainsi que les familles très nombreuses diminuent. Mais aussi, la naissance du deuxième enfant est un événement qui « va de soi » durant la période du baby-boom et qui n'implique ainsi pas d'autres facteurs.

Nous savons que le niveau d'éducation augmente au fil des cohortes, que la fécondité varie en fonction du niveau d'éducation et que le lien entre la fécondité et le niveau d'éducation varie selon la cohorte (Gauvreau et Laplante 2016b). Les résultats révèlent qu'au fil des cohortes, le risque de mettre au monde le premier enfant diminue chez les femmes détenant un niveau de scolarité secondaire ou moins. On observe l'effet inverse pour la deuxième et la troisième naissance. Le risque de mettre au monde le deuxième ou le troisième enfant augmente au fil des cohortes chez

les femmes ayant un niveau de scolarité secondaire. On peut alors très bien imaginer qu'au fil des cohortes le niveau d'éducation de la femme devient de moins en moins un « frein » à la première naissance, mais qu'il est davantage « dissuasif » lorsqu'il s'agit du deuxième ou du troisième enfant. En effet, au fil des cohortes, les femmes ont de plus en plus accès à l'instruction, alors qu'au début des années 1900 peu de femmes avaient complété un niveau primaire, à la fin année 1940, la majorité détenait un niveau d'études secondaires (Gauvreau et Laplante 2016b).

Nous nous attendions à ce que le niveau d'éducation des parents influence le risque de mettre au monde le premier, le deuxième ou le troisième enfant. Or, les résultats montrent que le niveau de scolarité des parents ne joue aucun rôle sur la naissance du premier enfant et du deuxième enfant mais qu'il influence la naissance du troisième. Les femmes dont la mère est plus instruite que le père seraient moins portées à donner naissance à un troisième enfant. On peut supposer que celles-ci, en voyant leur mère éprouver de la difficulté à satisfaire leurs aspirations, seraient moins attirées de mettre au monde un troisième enfant.

L'influence de l'appartenance ethno-religieuse sur la fécondité n'est pas un phénomène nouveau et prend tout son sens lorsque l'on étudie la fécondité chez les Québécoises. Comme prévu, les catholiques françaises ont plus de chance de mettre au monde un premier et un troisième enfant que celles déclarant appartenir à une autre religion. Comme nous l'avons déjà mentionné, certaines femmes tentaient de contrôler leur fécondité par diverses manières. Alors que les franco-catholiques employaient principalement des méthodes rythmiques qui étaient les seules tolérées par l'Église, les femmes appartenant aux autres groupes utilisaient le plus souvent des moyens mécaniques. Ces différences de méthodes utilisées pourraient expliquer en partie les différences observées entre les groupes ethno-religieux (Gauvreau et Gervais 2003). Encore une fois, le risque moins élevé pour les protestantes d'avoir une deuxième naissance montre l'importance du contrôle social et moral que pouvait exercer l'Église sur les couples catholiques. On sait que les franco-catholiques ont des descendance plus nombreuses que les femmes des autres groupes. Les franco-catholiques seraient moins susceptibles de vouloir limiter leurs naissances, mais aussi les méthodes permises par l'Église seraient moins efficaces que celles utilisées par les autres groupes de femmes.

Alors que la taille de la fratrie n'a aucune influence sur la naissance du premier enfant, les résultats révèlent qu'elle en a sur la naissance du deuxième et du troisième enfant. Ainsi, les femmes issues d'une famille nombreuse sont plus à risque d'avoir un deuxième et un troisième enfant que celles

issues de familles moins nombreuses. Les femmes issues de familles nombreuses pourraient hériter de certaines capacités physiologiques à la reproduction, mais aussi vouloir reproduire le milieu d'origine dans lequel elles ont grandi.

Les résultats concernant la cohorte de naissance révèlent que le risque d'avoir un premier enfant augmente au fil des cohortes, ce qui reflète principalement l'évolution de l'âge au mariage, mais le risque tend à diminuer pour la naissance du deuxième et surtout du troisième enfant. Cela confirme les résultats présentés par Gauvreau et Laplante (2016b) montrant une hausse généralisée de la probabilité d'avoir un premier enfant chez les femmes mariées du Québec pour tous les groupes d'éducation. On assiste en effet durant la première moitié du XXe siècle à des changements dans la composition des familles, qui se traduisent notamment par une baisse du nombre de femmes sans enfant. La généralisation des pratiques limitant le nombre d'enfants augmente au fil des cohortes, ce qui se traduirait par un risque moins élevé d'avoir un deuxième et un troisième enfant dans les cohortes les plus récentes. Les femmes nées au début du XXe siècle avaient moins recours à des méthodes contraceptives que celles appartenant aux cohortes les plus récentes. Au fil des cohortes, la volonté de contrôler la taille de la famille se fait de plus en plus ressentir.

L'âge au premier mariage influence fortement le risque de donner naissance à un premier enfant, puisque dans la première moitié du XXe siècle les naissances hors mariage restaient rares et que la condition essentielle à la première naissance passait par le mariage. Les résultats montrent que plus la femme se marie tard, plus le risque de donner naissance à un premier enfant diminue. On peut supposer que la naissance du premier enfant est rarement planifiée et qu'elle survient dans la continuité du mariage.

2. Conclusion

L'utilisation des données d'enquêtes a permis d'appuyer les résultats obtenus par Gauvreau et Laplante (2016b) mais aussi d'apporter un éclairage complémentaire sur l'évolution de la fécondité et de la nuptialité pendant la période du baby-boom au Québec. Durant cette période a lieu une baisse importante de l'âge au mariage ainsi qu'une augmentation de la propension à se marier. On constate que les femmes le plus susceptibles de se marier sont les femmes les moins éduquées, celles où au moins un des deux parents à une scolarité inconnue, et les catholiques non francophones (principalement des Irlandaises). Aussi, l'Église catholique exerçait une forte influence sur un grand nombre d'institutions et notamment le système d'éducation. Le système d'éducation inculquait aux jeunes filles l'importance de la vie familiale. Il est intéressant de souligner que l'âge au mariage diminue au fil des cohortes, mais que parallèlement l'évolution du système d'éducation a permis à davantage de femmes de poursuivre des études.

Comme l'ont souligné Gauvreau et Laplante (2016b), on peut difficilement imaginer que la différence entre la probabilité d'avoir trois enfants au lieu de deux est la même pour une femme qui n'a pas terminé le primaire et celles ayant fait des études universitaires. Il est donc difficile de concevoir que la naissance du premier, du deuxième et du troisième enfant soient régies par les mêmes conditions. L'étude de la fécondité selon le rang de naissance dévoile l'impact de caractéristiques bien différentes suivant que l'on s'intéresse à la première, la deuxième ou la troisième naissance. L'utilisation des cycles sur la Famille de l'Enquête sociale générale a permis d'inclure dans nos analyses des variables différentes de celles utilisées dans les travaux de Gauvreau et Laplante. Il s'agit, rappelons-le, du niveau d'éducation des parents et de la taille de la fratrie.

Les résultats obtenus ont permis de constater que le groupe ethno-religieux et la cohorte de naissance sont les deux seules variables qui ont influencé chacune des trois naissances. Nous avons également pu remarquer la forte influence de l'âge au mariage sur le risque de mettre au monde le premier enfant, l'âge à la première naissance sur le risque de mettre au monde le deuxième enfant et l'âge à la deuxième naissance sur le risque de mettre au monde le troisième enfant. Sans surprise, on remarque que les catholiques sont celles qui ont le plus de chance de donner naissance à leur enfant, particulièrement dans le cas de la troisième naissance et ce autant par rapport aux femmes de religion protestante que les « autres », un groupe dominé par les femmes juives. En effet,

l'omniprésence de l'Église catholique dans toutes les sphères de la société, notamment le système d'éducation, les soins de santé et l'intimité des couples se reflète dans les différents aspects de la fécondité (McQuillan 2004). Et comme l'ont également souligné Gauvreau et Laplante (2016b : 86), la difficulté de nombreux couples a été de « s'émanciper des prescriptions de la morale catholique pour prendre leurs propres décisions en matière de sexualité et de procréation ». De plus, au fil des cohortes, l'éducation a joué un rôle de moins en moins « dissuasif » et cela peu importe le rang de naissance. Contrairement aux catholiques, les femmes juives sont celles qui ont le moins d'enfants, comme le montrent Gauvreau et Laplante (2016b : 76) : « les juives mettent nettement moins d'enfants au monde, de 2 à 2,5 enfants en moyenne », et elles sont très scolarisées. Finalement, ces analyses ont permis de constater que la première naissance n'est aucunement influencée par les variables relatives à l'éducation des parents et la taille de la fratrie, que l'éducation de la femme et de ses parents n'a aucun effet sur la deuxième naissance et que la troisième naissance est influencée par l'ensemble des caractéristiques.

Ces résultats ont permis de dresser un portrait plus précis sur les caractéristiques socio-démographiques et culturelles des femmes qui ont donné naissance à leur premier, deuxième et troisième enfant durant la période du baby-boom.

3. Limites de l'étude

Nous présentons dans cette section les limites de l'étude puis nous proposons quelques idées pouvant servir à approfondir le sujet ultérieurement.

La première limite concerne la disponibilité des données que nous trouvons dans l'ESG sur la famille. Bien que celle-ci nous fournisse énormément d'informations, ces données ne nous permettent pas de connaître certaines caractéristiques du répondant à la période que nous étudions. Nous avons étudié des cohortes de femmes nées durant la première moitié du XXe siècle à partir de trois enquêtes transversales. Une des principales limites à cette étude est que nous ne disposons que des informations au moment de l'enquête. En effet, nous savons à quel moment les femmes étaient mariées et à quel moment elles ont eu leurs enfants mais nous ne connaissons pas le moment où elles ont complété leurs études.

Par exemple, notre population est constituée de femmes de 50 ans et plus qui vivent au Québec au moment de l'enquête. Nous ne savons donc pas si ces femmes vivaient au Québec lorsqu'elles étaient à risque de se marier pour la première fois ou lorsqu'elles étaient à risque de donner naissance à un enfant. Aussi, nous considérons dans nos analyses, les femmes à risque à partir du moment où elles immigrèrent au Canada. En revanche, nous ne connaissons rien de l'immigration interprovinciale. Dans la même idée du lieu d'habitation, nous ne pouvons inclure dans cette étude une comparaison entre les femmes vivant dans un milieu rural et celles vivant en milieu urbain. Cependant, des études antérieures ont montré des résultats intéressants qui faisaient la distinction entre le milieu urbain et le milieu rural.

Une autre limite de l'étude est le manque d'information sur l'époux. Dans l'ESG sur la famille nous disposons d'informations sur le conjoint actuel. Comme nous nous sommes intéressés au premier mariage, l'époux actuel n'est pas obligatoirement le premier époux. Dans certains cas, le mariage actuel est le premier mariage. Nous aurions pu conserver uniquement les femmes dont le premier mariage est le mariage actuel afin de tenir compte des caractéristiques de l'époux, mais les effectifs auraient été trop faibles. En effet, des études antérieures ont montré que le niveau d'étude du conjoint ou encore sa catégorie socio-professionnelle pouvait avoir une influence sur la fécondité.

Dans notre étude nous nous sommes intéressés au niveau d'éducation. Plusieurs difficultés apparaissent lorsque nous choisissons d'étudier l'éducation à une période éloignée dans le temps. Premièrement comme nous l'avons déjà souligné, le niveau d'éducation doit être replacé dans son contexte de l'époque pour mieux en apprécier les effets. Deuxièmement, les catégories d'études dont nous disposons dans l'ESG sur la famille proposent des classifications qui ne correspondent pas à la réalité du début du XXe siècle.

Nous pouvons également nous interroger sur les femmes qui ont repris leurs études après la naissance de leur enfant. Nous ne savons pas si le niveau de diplôme qu'ont déclaré avoir ces femmes est celui qu'elles avaient au moment de la naissance des enfants ou si elles ont obtenu leur diplôme après la naissance des enfants. L'ESG nous fournit de l'information sur l'âge à la fin des études et sur l'année d'obtention du diplôme, malheureusement, il y a trop de données manquantes pour que nous puissions utiliser l'information. Mais comme l'ont fait remarquer Gauvreau et Laplante (2016b), les retours tardifs aux études sont rares pour ces générations et le niveau d'éducation une fois atteint à l'âge adulte est presque permanent.

La profession est également une caractéristique importante à prendre en compte dans l'étude des comportements de fécondité. Calot et Deville (1971) utilisent la catégorie socio-professionnelle du mari pour mettre en évidence des différences de fécondité. Cependant, l'ESG nous fournit uniquement de l'information sur l'emploi du répondant au cours des 12 derniers mois.

4. Prochaine étape

Cette étude présente de nombreux résultats qui montrent que les caractéristiques qui régissent la naissance des enfants varient selon le rang de naissance. Nous nous sommes attardés sur les caractéristiques individuelles des femmes. Il serait intéressant dans une prochaine étape de tenir compte de l'information sur le conjoint si les données le permettent. En effet, la naissance des enfants est une décision de couple. Il serait donc intéressant dans une prochaine étape d'inclure les caractéristiques de l'époux.

Également, Van Bavel et Kok (2009) ont souligné l'importance du rang de la femme dans la fratrie dans le comportement matrimonial. Il montrait que les proportions de célibataires étaient plus élevées parmi les aînées et parmi les benjamines de la fratrie. Il serait intéressant d'inclure, une variable sur le rang de femme dans la fratrie, mais aussi de distinguer le nombre de frères, du nombre sœurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Bédard, C. 2011. « L'expérience quotidienne des québécoises francophones pendant la seconde guerre mondiale vue à travers la *revue populaire* et la *revue moderne* ». Rapport de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, 158p.
- Bonvalet, C., M. Kempeneers, I. Van Pevenage, et R.B. Dandurand. 2012. *Les mères des baby-boomers (France-Québec)*. XXVème Entretiens Jacques Cartier, Lyon.
- Bouchard, G., et R. Roy. 1991. « Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (XIXe et XXe siècles) ». *Annales de démographie historique*, p. 173-201.
- Brodeur, V., S. G. Chartret, L. Corriveau, et B. Valay. 1982. « Le mouvement des femmes au Québec, études des groupes montréalais et nationaux ». *Les Presses solidaires*.
- Calot, G. 1979. « Données comparées sur l'évolution de la fécondité selon le rang de naissance en Allemagne fédérale et en France ». *La population française*, vol.34, p. 1291-1347.
- Calot, G., et J-C. Deville. 1971. « Nuptialité et fécondité selon le milieu socio-culturel ». *Économie et statistique*, vol. 27(1), p. 3-42.
- Charland, J-P. 2000. « L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55(3), p. 433-436.
- Charland, J-P. 2003. « XIXe et XXe siècles : l'enseignement supérieur au Québec ». *Cap-aux-Diamants : revue d'histoire du Québec*, vol 72, p. 20-26.
- Cochrane, S. H. 1979. *Fertility and Education : What do we really Know ?* Johns Hopkins University Press. Baltimore. 172p.
- Cox, D. R. 1972. « Regression models et life-tables ». *Journal of the Royal Statistical Society*, vol 8 (34), p. 187-220.
- Daguet, F. 2000. « L'évolution de la fécondité des générations nées de 1917 à 1949: analyse par rang de naissance et niveau de diplôme ». *Population*, vol. 55(6), p. 1021-1034.
- Dandurand, R B. 2015. « Mutations familiales, révolution tranquille et autres "révolutions". Les générations du baby-boom au Québec ». *Le baby-boom, une histoire de famille. Une comparaison Québec-France*. Presses de l'université du Québec. p. 17-52.
- Descarries, F. 2011. *Et pourtant, elles travaillent*. Communication présentée à la 9e édition de l'Université féministe d'été : Revisiter le travail des femmes, Université Laval, Québec.

- Desplanques, G. 1985. « Fécondité et milieu social ». *Economie et statistique*, vol. 175(1), p. 21-38.
- Desplanques, G., et J-C Deville. 1979. « Fécondité et milieu social : les différences demeurent ». *Economie et statistique*, vol. 111(1), p. 27-40.
- Deville, J-C. 1979. «La fécondité serait-elle héréditaire». *Economie et statistique*, vol. 116, p.3-11.
- Devolder, D. 2005. *Évolution de la fécondité en Europe: analyse des composantes par rang*. International Union for the Scientific Study of Population Conference. Tours, France,
- Dufour, A. 1997. Histoire de l'éducation au Québec. Boréal. Cap-Saint-Ignace. 124 p.
- Dumont, M. 2007. *Depuis que les femmes travaillent*. Conférence d'ouverture à la rencontre du trentième anniversaire de l'Intersyndicale des femmes, Québec.
- Duchesne L. 2000. Rétrospective du 20e siècle, in Institut de la statistique du Québec, La situation démographique au Québec, Bilan 1999, Québec, Institut de la statistique du Québec, 21-43.
- Duvoisin, A., et M. Oris. 2013. *Les différentiels sociaux de fécondité durant le baby-boom en Suisse*. XXVII IUSSP International Population Conference, Busan, Korea.
- Fleury-Potvin, V. 2006. «Une double réponse au problème moral et social de l'illégitimité: La réforme des moeurs et la promotion de l'adoption par "la Sauvegarde de l'enfance" de Québec, 1943-1964». Mémoire (Histoire), Québec, Université Laval.
- Gauvreau, D., D. Gervais. 2003. « Les chemins détournés vers un fécondité contrôlée: le cas du Québec,1930-1970 ». *Annales de démographie historique. Religions et pratiques familiales*, vol 2, p. 89-109.
- Gauvreau, D., D. Gervais, et P. Gossage. 2007. La fécondité des Québécoises 1970-1970, D'une exception à l'autre. Boréal, Montréal. 240 p.
- Gauvreau, D., et B. Laplante. 2015. « Baby-boom et déclin de la fécondité : l'évolution paradoxale de la fécondité durant les années 1950 au Québec ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24(1), p. 42-55.
- Gauvreau, D., et B. Laplante. 2016a. « Le baby-boom québécois : l'importance du mariage ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 45(1), p. 1-26.
- Gauvreau, D et B. Laplante. 2016b. « La fécondité au Canada durant le baby-boom. Divergence et convergence des comportements ». *Annales de démographie historique*, (2), p.65-110.

- Gérin, L. 1897-1898. « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire: les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada », *La science sociale suivant la méthode d'observation*, 23 (juin 1897): 441-472; 24 (novembre 1897): 356-390; 25 (juin 1898): 488-522.
- Hamel, T. 1984. « Obligation scolaire et travail des enfants au Québec : 1900-1950 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38(1), p. 39-58.
- Henripin, J. 1968. Tendances et facteurs de fécondité au Canada. Bureau fédéral de la statistique. 425 p.
- Henripin, J., et E. Lapierre-Adamcyk. 1974. La fin de la revanche des berceaux : qu'en pensent les Québécoises? Les Presses de l'Université de Montréal. 164p.
- Holsinger, D., et K. John. 1976. Education et Human Fertility : Sociological Perspectives. *Population et Development : The Search for Selective Interventions*, Johns Hopkins University Press. Baltimore. p. 154-181.
- Jean, D. 1989. « Le recul du travail des enfants au Québec entre 1940 et 1960: une explication des conflits entre les familles pauvres et l'État providence ». *Revue d'études ouvrières canadiennes*, vol. 24, p. 91-129.
- Julien, M. 2008. « La fréquentation scolaire à Québec, 1871-1901: l'effet de l'industrialisation, de l'appartenance culturelle et de la classe sociale ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 37(1), p. 35-59.
- Kempeneers, M., et I. Van Pevenage. 2015. « Le baby-boom au Québec. une étape décisive de la division sociale du travail ». *Les baby-boomers, une histoire de famille. Une comparaison Québec-France*. Presses de l'université du Québec, p. 83-98.
- Lalou, R. 1993. « Quand l'école des femmes était une école des mères. Influence de l'instruction sur la fécondité des Québécoises (1850-1940) ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 22(2), p. 229-262.
- Lapierre-Adamcyk, É., et M-H Lussier. 2003. « De la forte fécondité à la fécondité désirée », in Victor Piché, Céline LeBourdais (dir.), *La démographie québécoise. Enjeux du XXIe siècle*, Montréal. Les Presses universitaires de Montréal. p. 66-109.
- Laurin, N., D. Juteau, et L. Duchesne. 1991. À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970. Montréal, Le Jour.
- Légaré C., N. et C. Alix. (2007). La taille des familles et des fratries au Québec au cours du XXe siècle. Quelques comparaisons avec l'Amérique du Nord. In M. Oris, G. Brunet, E. Widmer et A. Bideau (dir.), *Les fratries. Une démographie sociale de la germanité*, New-York, Peter Lang. p. 219-237.

- Marcantonio, C. 2008. *Fertility, Educational Attainment, and Social Class in Italy (Cohorts of 1917-1961). Is the Gap Narrowing?* Proceedings of the XLIV Scientific Meeting of Società Italiana di Statistica. Cleup.
- Marcoux, R. 2003. « Entre l'école et la fabrique: une analyse exploratoire de la fréquentation scolaire et du travail des enfants à Québec en 1901 ». *Éducation, familles et dynamiques démographiques*, Édition du CICRED, Paris. p. 77-102.
- Martin, P. 1967. « Une application des fonctions de Gompertz à l'étude de la fécondité d'une cohorte ». *Population*, vol. 22(6), p. 1085-1096.
- McQuillan, K. 2004. « When Does Religion Influence Fertility? ». *Population and Development Review*, vol (30)1, p. 25-56.
- Myrdal, A. 1941. *Nation et Family : The Swedish Experiment in Democratic Family et Population Policy*. Cambridge: The MIT Press.
- Praz, A-F. 2005. *De l'enfant utile à l'enfant précieux. Filles et garçons dans les cantons de Vaud et Fribourg (1860-1930)*. Editions Antipodes. Lausanne. 652 p.
- Prioux, F.. 1988. « La fécondité par rang de naissance : évolution comparée en Angleterre-Galles, en France et aux Pays-Bas, depuis la génération 1930 ». *Population*, vol. 43(4-5), p. 855-876.
- Prioux, F., et C. Girard. 2010. « La fécondité en France et au Québec : des histoires contrastées » *Santé, Société et Solidarité*, vol. 9(2), p. 43-50.
- Quesney, C. 2010. « De la charité au bonheur familial: une histoire de la société d'adoption et de protection de l'enfance à Montréal, 1937-1972». Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal.
- Rouillard, J. 1974. *Les travailleurs de coton au Québec, 1900-1915*. Presses de l'Université du Québec, Montréal. 152p .
- Sandström, G. 2014. « The mid twentieth century baby-boom in Sweden. Changes in the educational gradient of fertility for women born 1915-1950 ». *The history of the Family*, vol. 19(1), p. 120-140.
- Schwartz, C., et R. Mare. 2005. « Trends in educational assortative marriage from 1940 to 2003 ». *Demography*, vol. 42(4), p. 621-646.
- Statistique Canada. 2006. *Guide de l'utilisateur des microdonnées de l'Enquête sociale générale*. Ottawa, Statistique Canada
- Sutter, J. 1946. « Influence de divers facteurs sur la fécondité aux États-Unis et au Canada ». *Population*, vol. 1(4), p. 724-735.

- Taylor, W. 1952. « Cohort Analysis of Fertility in Englet et Wales 1939-1950 ». *British Journal of Social Medicine*, vol. 6(4), p. 153-156.
- Thivierge, N. 1983. L'enseignement ménager, 1880-1970. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec. In Nadia FAHMY-EID et Micheline DUMONT (dir.), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école: femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec* Boréal Express. Montréal. p. 126-130.
- Vaillancourt, Y. 1988. L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960, Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal. 513 p.
- Van Baven, J., et J. Kok. 2009. « Contrôle social et transmission intergénérationnelle de l'âge au mariage en Hollande rurale de 1850 à 1940 ». *Population*, vol. 64, p. 377-396.
- Van Bavel, J. 2014. « The mid-twentieth century Baby Boom et the changing educational gradient in Belgian cohort fertility ». *Demographic research*, vol. 30(33), p. 925-962.
- Wendt, M. 2007. Points à examiner avant de grouper les données provenant de deux cycles différents de l'Enquête sociale générale. Statistique Canada.
- Whelpton, P.K. 1954. « Cohort Fertility. Native White Women in the United States ». *Population*, vol. 9(4), p. 763-764.